

VOIR DIRE

15 ans

NUMÉRO 86
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1997
L'EXEMPLAIRE: 4\$

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec



**Le Regroupement des
organismes de Sourds
du Québec
fêté en grand
au Palais des congrès
de Montréal**

20 septembre 1997



Déjà 5 ans!

Association des Sourds de Laval, inc.

1
9
9
2
-
1
9
9
7



1
1
O
c
t
o
b
r
e
1
9
9
7

JOYEUX NOËL ET MEILLEURS VOEUX 1998 À TOUS LES AMIS DE LA REVUE VOIR DIRE



SOUS-TITRAGE PLUS

félicite l'équipe de la revue

et ses collaborateurs pour le merveilleux travail accompli,
véritable gage des réussites à venir.

À toute la communauté sourde
et malentendante, que 1998
apporte à chacun de petites
comme de grandes joies.



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

"On a les mots pour le lire"

1453, rue Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Téléphone: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Arthur LeBlanc
éditeur et rédacteur-en-chef

Mireille Caissy
rédactrice et éditorialiste

Monique Therrien
correctrice

Anna Sabelli
infographe

Guylaine Boucher
abonnement et comptabilité

Jean-Marc Lachambre /
Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu	Claude Moreau
Gilles Read	Ginette Lefebvre
Marie-Hélène Boulanger	Guy Fredette
Jacinthe Auger	Yann Lacroix
Gilles Boucher	Jacques Vadeboncoeur
Yvon Mantha	Anne Lefebvre
	Françoise Léonard

COMPOSITION:

Publications Voir Dire / Compo-GYM Inc.

IMPRESSION:

Imprimerie Omni inc.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
Étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE
65 ouest, de Castelnau, suite 300
Montréal, Qc H2R 2W3
Tél.: (514) 279-7609 / Fax: (514) 279-5373

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5
Lancement d'un vidéo "Moi j'ai hâte de travailler"	6
Forum sur les personnes handicapées	6
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	7
Premier congrès de la SCQS	8
Soirée d'animation du ROSQ	8
Hommage à Richard Gingras	8
Allocation du Dr Harlane Lane (20 septembre 1997)	9
5 ^e anniversaire de l'Association des Sourds de Laval	10 et 11
Gaston Robitaille, un modèle de courage	12 et 13
15 ^e anniversaire de l'Association des Sourds de Beauce ..	14 et 15
Des nouvelles du Sivet	16
Nouvelles du CLSM	16
Mise à jour du DRHC - AIM CROIT	17
Santé-Sourds naturelle du Québec	18
Remise des bourses de perfectionnement au Centre Notre-Dame-de-Fatima	19
39 ^e Convention (16-19 juillet 1997 (N.-B.))	20
Collège des Sourds et épluchette de blé d'inde	21
Nouvelles de l'Association des Sourds de Québec	21
Nouvelles de l'Association des Sourds de l'Estrie	22
Recherche d'optimisme	22
Décès, naissances, etc.	23

PAGE COUVERTURE:

Photo du haut : Lors du congrès, le 20 septembre dernier au *Palais des congrès de Montréal*. L'on voit ici l'heureux récipiendaire de la plaque honorifique du ROSQ, Richard Gingras de Trois-Rivières, troisième à gauche. Autour de lui, de gauche à droite, Gilles Read, président du ROSQ, Jocelyn Lambert de Victoriaville, ancien récipiendaire de la plaque et Suzanne Richard, présidente de l'Association de la Mauricie.

Photo du bas : Samedi le 11 octobre dernier, avait lieu au pavillon des Gourmets, la célébration soulignant le 5^e anniversaire de l'Association des Sourds de Laval. Voici les anciens présidents à qui l'on a rendu hommage pour leur contribution au succès de l'association au cours de ses cinq années d'existence. De gauche à droite: Denis Henry, président-fondateur, Jean-Luc Leblanc, Denise Martin et Denis Harrison, l'actuel président.



Monique Therrien
Rédactrice

55 rang Saint-Hippolyte, c.p. 1087
Oka (Québec)
J0N 1E0

ATS: (514) 479-1020
Téléphone et télécopieur

Service-conseil

Rédaction Communication
Publicité Curriculum vitae
Secrétariat Organisation d'événements

Recherche et rédaction

Articles Compte rendu
Rapport Réécriture

Traitement de texte

Révision de texte

Traduction

Macintosh laser



Imprimerie OMNI inc.

Jacques Gravel,
représentant
(514) 465-0581 (ATS)

3929, boul. St-Jean-Baptiste
Montréal, Qc H1B 5V4

Tél.: 640-4772 / Fax: 640-5603
Ligne directe: 1 (800) 330-4772

- ✓ Imprimerie commerciale
- ✓ Matériel publicitaire
- ✓ Matériel de présentation
- ✓ Correspondance commerciale
- ✓ Formulaire
- ✓ Faire-part de mariage
- ✓ Carte de remerciements de deuil

Représentant à votre service
Service d'infographie
Service de photocopies



Association des Sourds de la Mauricie, inc.

2850, boul. Royal, C.P. 1383, Trois-Rivières, Qc G9A 5L2 Tél.: 1 (819) 694-0292 (ATS ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

Suzanne Rivard, présidente

Annette Gingras, vice-présidente
Jean-Marie Melançon, secrétaire
Dionis Magny, trésorier

Richard Gingras, administrateur
Raoul Poirier, directeur
Micheline Levasseur, directrice

Éditorial

Les cinq ans du Regroupement québécois pour le sous-titrage

Dans cet éditorial, il est question des cinq ans du *Regroupement québécois pour le sous-titrage* (RQST). L'idée d'un regroupement d'usagers du sous-titrage codé à la télévision a germé à l'*Agence canadienne de développement du sous-titrage* (ACDS) puisque son président-fondateur, Pierre Levasseur, aujourd'hui décédé, souhaitant alors se retirer de plus en plus des affaires des personnes sourdes, a émis le souhait que se forme un groupe de consommateurs chargé de continuer à se battre pour l'augmentation et l'amélioration du sous-titrage à la télévision francophone.

C'est suite à la première semaine nationale sur le sous-titrage que la suggestion a été faite par M. Levasseur aux personnes sourdes présentes. M. Levasseur s'engageait également à aider financièrement



Mireille CAISSY

le RQST à ses débuts. Quelques braves se sont avancés dont François Major qui fut le premier président du regroupement. Sont venus se joindre à lui Gilles Boucher, Michel Lamarre, Martin Morisset, Pierre Pigeon, Carole Larivière et Louise Tremblay. Ces personnes composaient le premier conseil d'administration du tout nouveau *Regroupement québécois pour le sous-titrage*. Quelques autres ont suivi les traces de ces

valeureux pionniers au cours des derniers cinq ans. Aujourd'hui, il ne reste que Gille Boucher de la «vieille gang», mais il a fait du chemin, «le petit», puisqu'il est le représentant du RQST au CQDA et président du CQDA!

Le RQST a fait tout un travail pour se faire reconnaître dans le milieu comme porte-parole du sous-titrage. Il a aussi participé le plus possible aux audiences publiques du CRTC pour souligner l'importance du sous-titrage pour les personnes sourdes et les autres clientèles telles que les analphabètes, les immigrants en apprentissage du français, etc. Les membres du conseil d'administration du RQST sont très fiers aujourd'hui de pouvoir dire que le regroupement a acquis une reconnaissance du CRTC qui appuie le projet sur les normes du sous-titrage à la télévision francophone. Le partenaire le plus important pour ce projet est le groupe TECSO inc. (technologie et société) qui collabore avec le RQST pour mener à bien le projet de normes. TECSO est une équipe dynamique de recherche en communication qui offre les services de ses chercheurs, ingénieurs et autres professionnels. TECSO, dans le cadre des travaux du comité technique, mettra ses ingénieurs à la disposition des télédiffuseurs et producteurs de sous-titrage afin de trouver des solutions à certains problèmes techniques.

Avec ce projet sur les normes de sous-titrage, il devrait y avoir regroupement des énergies pour faire progresser les choses dans le milieu. Certains diront: «Pourquoi des normes de sous-titrage?». Eh! bien, la réponse est multiple: d'abord pour créer un guide pour les producteurs de sous-titrage afin qu'ils sachent ce qui

peut maximiser la compréhension des usagers; ensuite, il est à espérer que cela permettra d'uniformiser la production de sous-titrage pour que ce qui nous apparaît à l'écran ne change pas trop d'un télédiffuseur à l'autre. Ce projet vise également à encourager le développement technologique du sous-titrage. Dans ce domaine, les États-Unis prennent énormément d'avance sur nous. Mais avec tout ce qui est disponible au niveau technologique, nous savons très bien qu'il est possible de produire un sous-titrage de qualité en français.

Les relations entre le RQST et les télédiffuseurs ont parfois été tendues. Il reste à espérer que dans l'avenir, un esprit de collaboration s'établira entre tous les intervenants. Tous devront cependant comprendre que le sous-titrage codé est un service public et non un privilège pour un petit groupe de personnes. De plus en plus de gens ont accès à un décodeur de sous-titres avec Vidéoway et les nouveaux téléviseurs mis sur le marché. La qualité doit donc primer puisque tous et chacun peuvent maintenant évaluer ce qui apparaît à l'écran lorsqu'il est mentionné que l'émission est sous-titrée codée.

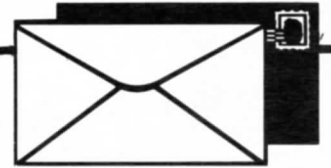
Les personnes sourdes ont le droit à un accès total à la télévision tout comme le reste de la population. Et malgré les protestations continuelles contre le coût élevé du sous-titrage, il n'en reste pas moins que plus il y en aura et plus son coût deviendra raisonnable. C'est la loi du marché. Les télédiffuseurs, ainsi que les producteurs privés, auraient tout avantage à inscrire les coûts du sous-titrage dans leurs frais généraux et ce, dès le début d'un projet d'émission. L'aide financière existe. Téléfilm Canada subventionne très souvent la production du sous-titrage lorsqu'elle est financée un projet.

Également, le RQST fait une brèche du côté des distributeurs de films en vidéocassettes. Présentement, *Alliance Viva Films* fait un effort constant pour présenter un choix intéressant de films sous-titrés en français. Autrefois, il n'y avait jamais de films français sous-titrés codés. Il fallait en prendre un sous-titré en anglais pour les entendants... et ces derniers étaient plutôt rares! *Alliance* fait donc très bien son travail avec un choix de plus en plus vaste de films américains et canadiens doublés en français, en plus de quelques films québécois et des films français de France. Il faut donc encourager les distributeurs qui font sous-titrer les films qu'ils distribuent au Québec.

Il y a eu une progression constante, même si parfois frustrante, depuis les cinq dernières années. Et cela grâce à quelques valeureux combattants qui se sont impliqués. Pour réussir l'objectif de 100 % d'émissions francophones sous-titrées, il faudra que tous ceux qui sont concernés s'impliquent et appuient le RQST. Plus il y aura de membres, plus le poids dans la balance sera important. Le directeur général du RQST, Richard Mc Nicoll, malgré des conditions parfois difficiles, fait un travail de titan et permet au RQST de continuer son travail de sensibilisation et de promotion du sous-titrage francophone à la télévision.

C'est avec un optimisme renouvelé que l'on peut envisager les cinq prochaines années. Qui sait, lors du dixième anniversaire du RQST, pourrons-nous peut-être aussi fêter le sous-titrage complet des émissions de la télévision francophone? ■

La parole est aux lecteurs



Note de l'éditeur

Les derniers numéros de *Voir Dire* ont suscité un certain débat dans la rubrique «*La parole est aux lecteurs*» suite aux récents éditoriaux sur les *Actes de l'Après-Sommet* et les *Remises en question*. Bien que nous continuions à recevoir des lettres, nous devons, à un moment donné, mettre fin à ces débats et passer à autre chose. Nous remercions toutefois les lecteurs qui ont pris la peine de nous faire part de leur opinion et nous les invitons à nous écrire sur d'autres sujets d'actualité.

LA DIRECTION ■

À tous les intéressés,

Les services d'interprétation visuelle et tactile du Québec se sont à nouveau rencontrés le premier octobre dernier, comme ils le font bimestriellement depuis bientôt deux ans. Cette table de concertation est formée des représentants du SRIQ (Québec, Chaudière-Appalaches, Mauricie-Bois-Francs, Bas-Saint-Laurent et Côte-Nord), du SIVET (Montréal, Montérégie, Laval, Laurentides), du SRIVO de l'Outaouais, du SIPSE de l'Estrie et du RASPHA de l'Abitibi-Témiscamingue. Se sont aussi joints à eux des représentants du CQDA et de l'OPHQ.

L'objectif de la *Table de concertation* est d'assurer le développement des services d'interprétariat de qualité dans toutes les régions du Québec par le biais d'échanges sur les diverses réalités régionales et de représentations auprès des responsables gouvernementaux et autres partenaires communs.

Lors de cette dernière rencontre, les membres de la *Table* ont partagé leurs préoccupations au sujet de l'uniformisation de l'enseignement de la LSQ. Les cours de LSQ sont à la base de la formation d'interprètes compétents. Il est très important pour les services d'interprétariat que l'enseignement de la langue soit aussi de qualité.

Nous déplorons l'apparition d'un phénomène grandissant: l'arrivée de professeurs aux compétences inconnues qui provoquent des résultats très inégaux chez les personnes entendant d'un même niveau. Il existe donc un brin d'anarchie causée par une demande croissante de formation en LSQ.

L'enseignement de la LSQ devrait-il être donné par des formateurs certifiés et comporter des laboratoires pratiques qui pourraient porter le temps de formation de chaque niveau de quarante à soixante heures?

Mais à qui adresser ces préoccupations? Qui est responsable de l'enseignement de la LSQ au Québec? Le ministère de l'Éducation, les cégeps, les commissions scolaires, les centres de réadaptation (IRD, etc.), les professeurs eux-mêmes, certifiés ou improvisés? Qui assurera la qualité de l'enseignement de la LSQ, dans le respect de la langue et de la culture sourde? Une bonne formation en LSQ, c'est la porte qui donne accès à plus d'interprètes professionnels bien formés.

Nous, de la *Table de concertation des services d'interprétariat du Québec*, ne pouvons qu'émettre un souhait: que toutes les instances directement intéressées se donnent la main au plus vite et créent leur propre table de concertation. Ensemble, ils pourront veiller à l'enseignement de la LSQ à la grandeur de la province, un enseignement qui offre une base solide à une nouvelle génération d'interprètes professionnels très en demande actuellement.

Peut-être pourrions-nous lire, dans un prochain numéro de *Voir Dire*, que notre vœu est en voie de réalisation et que toutes les personnes entendant qui suivent des cours sauront vraiment communiquer en langue des signes québécois et peut-être devenir interprètes.

Les membres de la

Table de concertation des services d'interprétariat du Québec. ■

Pafou à la télévision



Les amateurs de magie et de Pafou (Pierre Petit) pourront le voir fin décembre à l'émission *Healthwatch* du canal «*Life Network*». Un beau cadeau de Noël!

L'émission anglaise pourra être vue à différents moments et à différentes dates:

23 déc.: 9 h	28 déc.: 7 h 30
23 déc.: 19 h 30	28 déc.: 14 h 30
24 déc.: 2 h	29 déc.: 5 h 30

Joyeux Noël... magique! ■



1997 tire à sa fin



Par Arthur LEBLANC, éditeur

Voir Dire a traversé une autre année sans trop de problèmes sur le plan financier et pas trop difficile sur le plan «production». La revue suit le courant des changements technologiques et utilise des logiciels informatiques de plus en plus performants pour la composition des textes et la mise en page.

L'année 1998 sera l'occasion de souligner les quinze années d'existence de la revue *Voir Dire*. Tout cela grâce à la fidélité des lecteurs et surtout, au dévouement de l'équipe de production qui se défonce pour sortir à temps chaque numéro.

Bonne et heureuse année à tous! ■

Huguette Caron



Interprète gestuelle

Tél.: (514) 227-5177

Tél.: (514) 765-0823

Association des Sourds du Haut-Richelieu, inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

Bernard Latour, *président*
Diane St-Hilaire, *vice-présidente*
Alain Mercier, *trésorier*
Line Fréchette, *secrétaire*

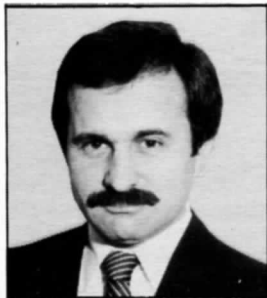
Normand Lapalme, *organisateur*
Jack Daunais, *organisateur-adjoint*
Jacques St-Hilaire, *directeur*
Yvon Fafard, *directeur*

6 décembre 1997: *Party de Noël*



C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4

Lancement d'un vidéo «*Moi j'ai hâte de travailler, je m'inscris au D.E.P.!*» sur la formation professionnelle à l'intention des jeunes et des jeunes adultes handicapés



Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

Le 16 septembre dernier, le *Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre pour jeunes handicapés* (CAMO) invitait les représentants d'associations de personnes handicapées, dont le CQDA, au lancement d'un vidéo sur la formation professionnelle à l'intention des jeunes et des jeunes adultes handicapés.

Depuis 1993, le CAMO élabore et met en oeuvre, en étroite collaboration avec les partenaires concernés par le développement de la main-d'oeuvre et l'emploi, des stratégies d'intervention pour favoriser l'accès au marché du travail et assurer le maintien en emploi des personnes handicapées.

Au cours de la dernière année, le CAMO pour personnes handicapées a produit un vidéo, d'une vingtaine de minutes, visant à informer les jeunes personnes handicapées des possibilités qui existent en matière de formation professionnelle afin de les inciter à explorer ce type de formation qui offre des avenues intéressantes lorsque vient le temps de faire des choix sur son avenir professionnel.

Ce vidéo, qui a bénéficié de l'appui de nombreux partenaires tant du secteur gouvernemental, syndical et patronal que du milieu associatif des personnes handicapées, répond de façon dynamique et humoristique à la plupart des interrogations des jeunes personnes handicapées au sujet de la formation professionnelle.

De plus, des ressources alternatives de formation peuvent être offertes sur mesure afin d'intégrer directement une personne à un emploi. Ces formations répondent à des besoins particuliers ou aux besoins spécifiques d'une clientèle particulière. Elles ne conduisent toutefois pas à l'obtention d'un diplôme reconnu, mais à une attestation d'études professionnelles.

Le document vidéo, en version LSQ ou sous-titrée, est disponible au *Centre québécois de la déficience auditive* (CQDA). Pour en obtenir un exemplaire, composez le (514) 278-8703 voix ou le (514) 278-8704 ATS/télécopieur. ■

Forum sur les questions relatives aux personnes handicapées

Ottawa, les 1er et 2 mai 1997

Les 1er et 2 mai derniers, la *Commission canadienne des droits de la personne* a organisé son premier Forum national sur les questions relatives aux personnes handicapées. Le Forum a eu lieu à Ottawa et a réuni les représentants de 24 organisations de défense des droits des personnes handicapées, ainsi que la présidente de la CCDP et le personnel de la Commission.

Essentiellement, le Forum a porté sur trois grandes questions: l'accessibilité et les mesures d'adaptation, l'accès à l'emploi et la législation relative aux droits des personnes handicapées. Pour donner suite aux discussions qui ont eu lieu dans le cadre du Forum, la CCDP élaborera un plan d'action pour orienter ses travaux sur les questions relatives aux personnes handicapées au cours des deux prochaines années.

Les participants au Forum ont indiqué que le moment était venu de passer des paroles aux gestes. Les conférenciers et participants ont suggéré différentes approches de l'accessibilité et des mesures d'adaptation: appliquer ces principes à tous les aspects de la vie, non seulement en milieu de travail; veiller à ne pas ériger d'obstacles; ne pas penser aux mesures d'adaptation comme devant être prises uniquement pour répondre aux besoins des personnes handicapées.

Léon Bossé, a expliqué la dure lutte pour faire ajouter le mot «visuel» au code du bâtiment pour ce qui a trait aux systèmes d'alarme. Six ans de lutte acharnée et pas encore de résultat concret. Il a aussi expliqué la discrimination faite aux personnes vivant avec une surdité lorsque, en tant que contribuables, ils demandent les services d'un interprète pour déposer une plainte et qu'on leur dit d'en défrayer le coût eux-mêmes. Théoriquement, les personnes sourdes ont droit à l'égalité, mais en pratique ils ne jouissent pas de ce droit.

Fred Clark, de l'*Association des malentendants canadiens* a raconté comment son épouse entendante a réussi à remonter jusqu'au dernier échelon de la *Société Radio-Canada* afin qu'une émission sur les droits des autochtones soit sous-titrée. Une

personne de la SRC lui aurait répondu que nul ne voulait de ces conneries au bas de l'écran. Elle a insisté et l'émission fut sous-titrée.

Jérôme di Giovanni, directeur du Centre d'adaptation de la main-d'oeuvre de Montréal, a signalé que, lorsque la majorité des membres de la société a des besoins, on prend des mesures d'adaptation créatives et mêmes coûteuses sans se poser des questions. Il a cité l'électricité à titre d'exemple.

«*La discrimination se situe du fait que la majorité refuse à une minorité d'exercer le même droit que la majorité possède et c'est le droit à l'adaptation*», disait-il.

Les participants se sont entendus pour dire qu'il faut une nouvelle approche de l'accessibilité et des mesures d'adaptation. Ces dernières devraient être reconnues comme des droits non seulement en milieu de travail, mais dans tous les aspects de la vie courante.

L'avocat américain Norman Deep, qui est aveugle, a expliqué qu'il ne se sentait jamais handicapé dans les endroits où les obstacles à sa cécité ont été éliminés. C'est dans la vie courante, à la librairie par exemple, qu'il ressent son handicap, parce que rien n'y est adapté à ses besoins.

Il a expliqué la loi pour les personnes handicapées américaine. Divisée en trois parties, la première porte sur toutes les questions reliées à l'emploi. La seconde partie porte sur l'accès des édifices administratifs locaux étatiques. Aux termes des dispositions de cette partie, les administrateurs étaient tenus de rendre accessibles, au plus tard en 1995, les édifices où ils offrent des programmes, ou bien de déménager ceux-ci dans des locaux accessibles.

La partie III porte sur les mesures d'adaptation aux personnes handicapées. Elles s'appliquent aux endroits comme les cabinets des médecins et des avocats, les écoles et autres établissements de ce genre. Aux termes de la Loi, le fournisseur de service assume les frais liés à la prise de mesures d'adaptation pour répondre aux besoins des clients. Donc, si une personne sourde se présente au bureau d'un avocat, ce dernier doit engager un interprète gestuel. L'avocat ne peut facturer le client pour ce service, il doit en assumer les frais. Norman Deep croit qu'il revient à la société et au gouvernement d'assumer ces frais parce qu'il s'agit là d'un investissement dans la société. ■

CQDA



QCHI

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) regroupe 68 associations et organismes oeuvrant dans le domaine de la surdité au Québec.

Il agit comme porte-parole collectif auprès des corps publics et des différents paliers de gouvernement.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner:

65, rue de Castelnau ouest (bureau 376)
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)
(514) 278-8704 (ATS / FAX)

Gilles Boucher
président



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER



Photos: MANOIR CARTIERVILLE

Avec la collaboration de **Nathalie JACOB**, T.S.P.

Pour une deuxième année consécutive, un groupe d'usagers du CJRM a profité d'un séjour d'une fin de semaine à l'*Auberge du p'tit bonheur*, les 5, 6 et 7 septembre derniers. Grâce à un don de la *Fondation du père de la Sablonnière*, la contribution des participants a pu être diminuée de moitié. Malgré le début de la saison automnale, les activités extérieures ont pu se dérouler dans un décors enchanteur en pleine nature. Les chanceux qui étaient du voyage sont revenus remplis de souvenirs agréables.

Certains usagers du transport en commun ont probablement remarqué, en septembre dernier, la publicité faite par les CLSC dans les stations de métro. Des mots écrits sur les murs en faisceaux lumineux tels que douleur, santé, question et autres, suscitaient la curiosité des passants. Ces derniers acceptaient volontiers de prendre un petit fascicule explicatif pour en apprendre davantage sur les CLSC. Cette information a été reprise par l'équipe du *Centre de jour Roland-Major* dans le journal *Sourd-Rire* du mois d'octobre. Tous les usagers ont reçu un fascicule énumérant les CLSC et identifiant le leur. De plus, les intervenants ont offert leur soutien à qui veut bien se référer à son CLSC. Cette démarche se voulait une introduction à l'utilisation du *guichet unique* pour une partie de la clientèle du CJRM.

Dans ce même numéro du journal *Sourd-Rire*, Mme Nathalie Jacob dressait une liste comparative de certains services en maintien à domicile. Quoique cette liste ne soit pas exhaustive, elle différencie adéquatement les services les plus couramment utilisés par les personnes âgées en général.

Maintien à domicile

En vieillissant, il arrive que des problèmes de santé nous empêchent de pratiquer toutes nos activités. Comme beaucoup de personnes âgées le souhaitent et parce que le gouvernement l'encourage, plusieurs services peuvent vous être offerts afin de demeurer chez vous le plus longtemps possible.

Organismes

CJRM

Services offerts (à titre d'exemple)

Soins infirmiers, physiothérapie, soins podiatriques, support psychosocial, activités socio-culturelles, repas congelés

CLSC

Soins médicaux, ergothérapie, support psychosocial, services auxiliaires: entretien ménager, aide à l'hygiène

Organismes communautaires

Service bénévole de l'est

Accompagnement à des rendez-vous

Popote roulante

Repas servis à domicile à faible coût

Une évaluation de votre situation devra être faite d'abord afin de déterminer si vous avez le droit d'obtenir ces services.

Si le maintien à domicile devient trop difficile pour vous, une autre ressource peut vous permettre de garder votre autonomie: *la résidence privée.* ■



Madame Ciarféo est heureuse de remplir son sac de pommes.



Rame... rame... souvenir du P'tit bonheur.



*Bientôt 20 ans !
à votre service*

Service d'intégration professionnelle pour personnes handicapées

801, rue Sherbrooke est, suite 802
Montréal, Québec
H2L 1K7

Administré par
L'Association
LA BOURGADE inc

Téléphone : Voix (514) 526-0887
ATS (514) 526-6126
Télécopieur : (514) 527-1028



Association des Sourds de Victoriaville inc.

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7
CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998
Jocelyn Lambert, président

Joyeux Noël

Arthur Drouin, vice-président
Juliette Drouin, secrétaire
Pierrette Groulx, trésorière
Jean-Claude Simoneau, directeur

Clément Constant, directeur
Claude St-Cyr, directeur
Andrée Brochu, directrice
M. Dorion, directrice

Premier congrès de la Société culturelle québécoise des Sourds

Par Louise BERNIER, collaboration spéciale

Le 20 septembre dernier, a eu lieu au Palais des Congrès de Montréal, le premier congrès organisé par la *Société culturelle québécoise des Sourds*. Près de 300 participants étaient présents dont les conférenciers, les membres, les interprètes et les bénévoles.

L'objectif premier du congrès était d'informer davantage les personnes présentes des enjeux propres à la communauté sourde.

C'est dans un décor très somptueux que les visiteurs ont pu apprécier les kiosques, entendre les conférences du D^r Harlan Lane et de Astrid Evensen Flanjak qui portaient sur la *Langue, pouvoir et les Sourds*, pour le premier et *Tous pour un, un pour tous* pour le second. Des interprètes du SIVET et des interprètes sourds ont traduit les propos des conférenciers. Les personnes le nécessitant ont pu bénéficier d'une halte-garderie gratuite.

Au cours de la soirée, le tirage d'une courteline faite à la main par Mme Julienne Bergeron a fait une heureuse personne, dont nous n'avons pas encore le nom, malheureusement. Son nom sera dévoilé lors de la prochaine parution.

Après une pause pour le souper, le ROSQ a prit la relève pour célébrer son deuxième anniversaire d'existence.

Nous sommes heureux de la grande participation à l'événement. Le SCQS organisera bientôt d'autres activités. Nous vous invitons à consulter la revue de la SCQS de la session d'hiver qui paraîtra sous peu. ■



Le conférencier vedette, le D^r Harlan Lane de Boston, que l'on voit au centre, en compagnie de Jules Desrosiers, à droite et de Astrid Flanjak de Vancouver, à gauche.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

Soirée d'animation du ROSQ

Par Lucette DESROSIERS, collaboration spéciale

La soirée s'est ouverte par les salutations habituelles du président Gilles Read qui s'est dit réjoui du nombre de participants présents à la soirée. Il a souhaité à tous la bienvenue et une soirée agréable.

Le *Regroupement des organismes des sourds du Québec* a sollicité les services de Gilles Boucher pour parler de l'histoire des Sourds. Il a accepté avec grand plaisir de transmettre aux invités les informations qu'il a amassées au cours de sa recherche approfondie dans les divers documents datant du siècle dernier.

Les participants ont aussi été témoins de l'hommage à M. Richard Gingras de Trois-Rivières qui s'est dévoué pendant plusieurs années auprès des Sourds de la Mauricie avec une longévité sans égale. Nous lui avons offert une plaque qui éternisera, en notre mémoire, son dévouement très apprécié de son entourage. Le récipiendaire de l'an dernier était Jocelyn Lambert qui a gardé la présidence de son organisme de manière continue pendant vingt-cinq ans. Félicitations donc à Jocelyn et à Richard.

L'espace nous manque pour tout écrire, mais vous pourrez trouver d'autres informations pertinentes ailleurs dans ce numéro. ■



Les comédiens qui ont joué la pièce de théâtre "Le rêve misérable": Denise Read, à gauche et Benoît Landreville à droite.

Hommage à M. Richard Gingras

Par Gilles READ, président du ROSQ

Le conseil d'administration du ROSQ a choisi d'honorer M. Richard Gingras pour son travail assidu pendant plus de 42 ans au sein de l'*Association des Sourds de la Mauricie*. Il est encore actif dans l'association, à titre de bénévole.

Suzanne Rivard, qui le connaît bien, reconnaît son dynamisme et son énergie sans borne et l'encouragement qu'il offre aux membres de la communauté sourde de l'endroit.

Le ROSQ qui a vu en lui un bon modèle pour la communauté sourde a tenu à le féliciter en lui attribuant une plaque honorifique lors de la soirée du deuxième anniversaire étaient d'accord avec la nomination de M. Gingras. Lui-même fut très surpris puisqu'il ne se doutait de rien. Il n'a pu réprimer des larmes d'émotion, lui qui a toujours tant donné pour son association. Encore une fois, nous tenons à vous féliciter Monsieur Gingras.

Le ROSQ se donne actuellement comme mandat de sortir de l'ombre tout membre qui s'illustre au sein de la communauté sourde. Le ROSQ croit que toutes les personnes présentes à la soirée du deuxième anniversaire étaient d'accord avec la nomination de M. Gingras. Lui-même fut très surpris puisqu'il ne se doutait de rien. Il n'a pu réprimer des larmes d'émotion, lui qui a toujours tant donné pour son association. Encore une fois, nous tenons à vous féliciter Monsieur Gingras.

Historique de l'Association des Sourds de la Mauricie

- 1955 Fondation du *Centre des loisirs des Sourds de la Mauricie*
- 1967 Changement de nom pour *Association des Sourds de la Mauricie (ASM)*
- 1975 L'Association s'affilie avec l'*Association mauricienne des loisirs pour handicapés*
- 1976 L'Association signe officiellement sa charte et débute ses activités suite à l'obtention d'une première subvention
- 1993 Ouverture des bureaux de l'ASM afin d'organiser des activités et de sensibiliser la population à la surdité. ■



Les représentants de divers organismes ou associations de Sourds de la province, membres du ROSQ.

Allocution du Dr Harlan Lane de l'Université Northeastern à la Communauté sourde du Québec, le 20 septembre 1997



HARLAN LANE

Depuis des siècles, les Sourds ont parlé de leur langue et de leur culture d'une manière fort différente de celle des entendants. Leur point de vue sur le sujet s'est souvent retrouvé dans «la presse silencieuse» constituée de journaux et bulletins produits par et pour les Sourds. J'ai étudié cette littérature en Amérique du Nord, en Grande-Bretagne et en France lorsque j'étais à écrire le livre «When the Mind Hears: A History of the Deaf» (Quand le cerveau entend: L'histoire des Sourds). J'ai découvert

que les Sourds sont fiers de qui ils sont, fiers de leur langue et culture minoritaire, et furieux contre les injustices qui leur sont faites par les personnes entendants.

Récemment, l'affluence d'informations concernant le mode de vie, la langue, l'art et la vie communautaire des Sourds a fait émerger une culture sourde. À ma connaissance, cette émergence fut particulièrement forte aux États-Unis, au Canada, en Angleterre, en France et en Scandinavie, mais a aussi eu lieu dans plusieurs autres pays. Quel bonheur pour les Sourds que de vivre à une époque si stimulante et quelle belle opportunité de se familiariser avec la communauté sourde! Nous avons été témoins de l'émergence de l'art des Sourds: le mime, la danse, les conteurs d'histoires, la poésie en signes, la sculpture, la vidéo et les beaux-arts. Il existe désormais des pièces écrites par les Sourds, tout comme il y a plusieurs comédiens et troupes de Sourds. (...)

Mais plus important encore, les Sourds émettent ouvertement leurs demandes et s'impliquent dans la revendication. Les Sourds prennent la barre des programmes éducatifs et sociaux qui touchent les adultes et les enfants sourds. Tous les Sourds du monde se souviennent de mars 1988 alors que les étudiants sourds de Gallaudet refusaient d'élire un autre président entendant à la tête de leur université réfutant le paternalisme des entendants. D'autres indices démontrent que les Sourds de toute l'Amérique prennent en main leur destinée. À titre d'exemple, citons l'accroissement phénoménal, au cours des dix dernières années, du nombre de directeurs sourds affectés au programme pour enfants sourds.

Le voile du silence imposé par les éducateurs entendants sur l'histoire des Sourds a été levé et l'histoire de cette minorité est désormais en pleine expansion. Plusieurs nouveaux livres sont parus tels que l'étude approfondie de Clifton Carbin «Deaf Heritage in Canada» (L'héritage des Sourds du Canada). Plusieurs conférences régionales et internationales ont pour sujet l'histoire des Sourds. Profanes et érudits sont de plus en plus sensibilisés à la communauté sourde et à sa culture.

Cette renaissance culturelle fait partie d'un changement d'attitude face aux Sourds. Il est remarquable de constater que nous pouvons réviser, et révisions réellement, notre vision de certains groupes. Les membres de la population noire des États-Unis, autrefois considérés comme propriétés des Blancs, sont désormais citoyens à part entière. Les alcooliques, autrefois perçus comme des gens de peu de morale, sont désormais vus comme des personnes souffrant d'une maladie. Ils sont passés de bourreaux à victimes. Les homosexuels, d'abord considérés comme immoraux, puis comme malades, constituent désormais un autre type d'humain. Les femmes étaient autrefois perçues comme le sexe faible et peu aptes au travail... Aujourd'hui, les Sourds sont reconnus comme possédant un langage propre et comme faisant partie d'une minorité culturelle.

Ce que nous devons faire maintenant, c'est changer le système d'éducation des Sourds à la lumière de la compréhension plus juste que nous avons de sa clientèle, les enfants sourds. Nous devons d'abord, à la lumière des nouvelles données, changer le lieu et le mode d'éducation des enfants sourds. Pour ce qui a trait au lieu, quatre solutions sont possibles: l'internat, l'école spécialisée, les classes spéciales ou l'intégration en classe d'entendants. (...)

Comment l'on enseigne aux enfants sourds

Plusieurs enseignants qui consacrent leur vie à l'éducation des jeunes Sourds agissent comme s'il n'existait aucune culture sourde. Les directeurs et enseignants entendants ont modelé l'éducation des Sourds afin qu'elle soit centrée sur la culture entendant, qu'elle réponde aux exigences des écoles et enseignants entendants et qu'elle envoie le message qu'il n'y a aucune place pour la culture, les valeurs et la langue des Sourds dans la vie du jeune Sourd. Comment une telle éducation peut être couronnée de succès si elle nie la principale caractéristique de l'identité de l'élève? (...)

Ce n'est pas un hasard si l'éducation des Sourds s'est centrée autour d'un modèle d'entendant à travers les décennies. Cette manière de faire réduit au minimum ce que l'enseignant doit apprendre. La tâche ne revient pas à l'enseignant d'apprendre la langue des étudiants ni d'être familier avec le contexte historique et culturel de ses élèves. Les étudiants plongés dans une langue étrangère sont plus soumis qu'autonomes. Ils reconnaissent que leur langue et leur culture n'ont pas leur place à l'école et croient qu'elles sont sans valeur.

N'est-il pas temps de tenter autre chose? D'orienter l'éducation des Sourds vers l'étudiant sourd? De construire à même les dons innés et les connaissances acquises des élèves et principalement à même leur langue? Adopter un enseignement orienté vers l'élève ne signifie pas abandonner tout ce que représente l'enseignant. L'étudiant et l'enseignant partagent des valeurs et des expériences et l'enseignant fait tout de même partie de la majorité. Les étudiants doivent apprendre ce qui est la majorité. Les étudiants doivent apprendre ce qui est le programme de l'enseignant. Mais un bon enseignant reconnaîtra et utilisera ce que le jeune Sourd apporte au processus d'enseignement, tout en prenant le programme pédagogique pour ce qu'il est réellement. (...)

Il y a de cela quelques années, le Congrès américain a mis sur pied une commission chargée d'étudier le système d'éducation des enfants sourds. Suite à plusieurs recherches et plusieurs témoignages, la commission a conclu que le système éducatif des Sourds américains était très insatisfaisant. L'étudiant moyen de niveau secondaire V possède la capacité de lecture d'un jeune de quatrième année et le même étudiant est au niveau de la sixième en mathématiques. Les résultats en mathématiques devraient éventuellement chuter puisque les tests du Stanford Achievement ont été remplacés par des problèmes phrasés. Donc, les étudiants sourds quittent l'école sans être capables de lire le journal et sont peu préparés à la société de haute technologie qu'est la nôtre. (...)

Un rapport de l'Unesco sur l'éducation des Sourds indique que les adultes sourds ont un rôle important à jouer dans le «développement et l'éducation des enfants sourds» et qu'une interaction entre les adultes sourds, les parents et les enseignants sourds «enrichit la socialisation de l'enfant sourd». Le rapport conclut, à propos du rôle de la langue des signes dans l'enseignement, que «nous devons reconnaître la langue des signes comme un système linguistique et que l'on devrait lui accorder le même statut qu'aux autres langues. (...) Maintenant que l'importance des langues des signes dans l'éducation est mieux connue, il est désormais inadmissible de l'ignorer ou d'éviter de les inclure dans les programmes d'enseignement aux Sourds. La vieille image qui dit que la langue des signes nuit à l'acquisition de la langue orale et écrite n'est plus valable.» (...)

Les adultes sourds seront des modèles sociaux et langagiers. Ils pourront jouer un rôle spécial auprès des parents entendants: celui de conseiller en langue et culture sourde. Ils pourront informer le parent sur les services communautaires disponibles. De plus, ils constituent la preuve vivante qu'il est possible pour un enfant sourd de réussir et de devenir un membre actif de la société.

Lorsque les parents entendants mettent en contact leur très jeune enfant avec des adultes sourds, en rendant visite par exemple à ces adultes, en les recevant chez eux ou en inscrivant leur enfant à un service de garde avec éducateurs sourds, ils accélèrent son acquisition d'habiletés communicationnelles et établissent les assises d'une éducation biculturelle et bilingue. Ce partenariat entre enseignants, adultes sourds et parents est source de grandes satisfactions chez chacun, mais principalement chez le jeune enfant.

La plus grande récompense d'une école, qui doit organiser et soutenir ce partenariat, n'est rien de moins que de voir la jeunesse d'aujourd'hui équipée pour les défis de demain. ■

5^e anniversaire de fondation de l'Association des Sourds de Laval

Samedi le 11 octobre 1997

Par Yvon MANTHA, maître de cérémonie

Samedi le 11 octobre dernier, avait lieu au *Pavillon des gourmets*, situé au 5680 boulevard des Laurentides à Auteuil, la célébration soulignant le cinquième anniversaire de l'Association des Sourds de Laval.

Près de 75 personnes sont venues au souper. Malgré le long congé de l'Action de grâce, l'on comptait près de 100 personnes en fin de soirée. Cette dernière visait à souligner le travail des administrateurs depuis les débuts de l'association.

Déjà cinq ans! Que de chemin parcouru depuis l'ouverture de l'ASL, le 18 avril 1992. C'est un petit groupe qui a mis sur pied cette association. Ses fondateurs sont Denis Henry, Benoît Landry et Sylvain Goyer. Au départ, l'association avait pour objectif de réunir les adultes sourds, les sportifs sourds ainsi que les familles et les enfants. L'objectif a été atteint si l'on regarde les nombreuses réalisations de l'association depuis ses débuts.

Fêter ses 5 ans, c'est cinq ans de travail et de dévouement.

Fêter ses cinq ans, c'est aussi un travail de promotion pour la défense des droits des Sourds et des malentendants (plusieurs services accessibles).

Fêter ses cinq ans, c'est promouvoir notre culture pour mieux faire connaître les personnes sourdes aux entendants, aux gouvernements, etc., par la LSQ par exemple.

Fêter ses cinq ans, c'est aussi organiser des loisirs et des sports afin que les Sourds participent à des activités telles que le Festival Western qui jouit d'une bonne et solide réputation.

Au cours de toutes ces années, il a aussi eu le partage et la joie de vivre.

Ensemble, nous avons fêté les cinq années de travail des dirigeants et bénévoles de l'ASL et nous leur avons rendu hommage.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



Parmi les invités de marque, l'on reconnaît, à droite, Yvon Martineau, conseiller municipal du quartier Saint-Bruno à Laval qui remplaçait le maire absent, Gilles Boucher, président du CQDA, Denis Harrison, président de l'ASL et à gauche, Yvon Mantha, maître de cérémonie.



Le clou de la soirée fut, sans contredit, le spectacle de danse latine présenté par des danseurs professionnels: Louise Harrisson, soeur de Denis, et Alain Geoffrion, professeur de danse. Pour l'occasion, ils ont présenté un petit mixte de danses des îles dont le meringue, la samba et le swing.



Voici l'équipe de l'ASL, en compagnie du conseiller municipal de Laval, Yvon Martineau qui est accompagné de son épouse (la deuxième à droite). Nous remarquons à gauche sur cette photo, Geneviève Alain qui a interprété quelques chansons en LSQ au cours de la soirée.



Qui se souvient de la gagnante du concours du logo de l'ASL en 1993, Johanne St-Gelais? A cette époque, l'association, par l'entremise de Jean-Luc Leblanc, le président du temps, lui avait remis un laminage.



E-mail: Joanestg@colbat.net

Association des Sourds de Laval, inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval), Qc H7M 6A1
Tél.: (514) 688-1521 (Voix et ATS) / Télécopieur: 688-1651

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-98

Président:
Vice-président:
Secrétaire:
Trésorière:

Denis Harrison
Alain Cadieux
Geneviève Alain
Johanne St-Gelais

Directeur des membres:
Directeur des sports:
Directeur:
Directrice:

Guy Dubé
Sylvain Goyer
Raymond Guérard
Marie-Josée Lefebvre

HISTORIQUE DE FONDATION

- 1991** 21 octobre, incorporation de l'Association des Sourds de Laval
- 1992** Nomination officielle des membres du conseil d'administration
18 avril, ouverture officielle de l'Association
28 novembre, première soirée Western
11 décembre, célébration des fêtes de Noël pour les enfants
- 1993** 6 mars, première partie de sucre
10 avril, fête du premier anniversaire de l'ASL
27 novembre, deuxième soirée Western
- 1994** Avril, collaboration avec l'OPHQ
Mai et septembre, collaboration avec l'Association régionale des loisirs des personnes handicapées de Laval
Septembre, début des cours de LSQ
5 novembre, troisième soirée Western
- 1995** 8 mars, partie de sucre
Juin, collaboration avec le Regroupement des Organismes de promotion des personnes handicapées de Laval
- 1996** 9 mars, quatrième soirée Western
Août, participation au comité aviseur pour le plan d'action en déficience physique de la RRSSS de Laval
Septembre, début de l'activité du jeu de poches
Octobre, collaboration avec l'hôpital Cité de la santé pour la mise en place d'un service de prise de rendez-vous par ATS
Obtention de subventions de la RRSSS et de l'OPHQ
- 1997** 17 et 18 mai, tournoi de poches
18 mai, cinquième soirée Western
Août, obtention d'un local à Laval
Septembre, tournoi de grosse quilles ■



La gagnante du tirage, l'étudiante en LSQ, Mireille Colin, que l'on voit au centre, s'est mérité un téléscripteur compact, gracieuseté de AS Télécom.



Les représentants des associations sont venus supporter l'ASL et participer à leurs réjouissances.



Les comédiens de la troupe «Main sans fin», Rémi Maltais, Éric Guindon et Stéphane Glazer, en compagnie du directeur, Benoît Landreville.

CAS

CENTRE ALPHA-SOURD

Pour toutes informations, aux ateliers:

65, de Castelnau ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-5334/279-7609 ATS — Fax: (514) 279-5373

AU BUREAU: 5115 Trans Island, bureau 240
Montréal (Québec) H3W 2Z9

Tél.: (514) 484-8341 — Fax: (514) 484-8021



Association Sportive des Sourds du Québec

4545, Ave., Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale «M», Montréal (Québec) H1V 3R2

20^e Championnat Canadien
de Curling des Sourds
à Winnipeg
15 - 21 mars 1998

3^e Championnat Canadien
Hockey sur Glace pour les Sourds
à Ottawa
26 - 28 mars 1998

Pour information: Tél.: (514) 252-3069 / SRB: 1-800-855-0511



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
Épluchette de blé d'inde – Visite au Manoir Cartierville – Souper «Cochon braisé», etc.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
B.P. 114, Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION RÉJEANNE LIVERNOIS
Présidente
Tél.: (514) 659-6931

Guy FREDETTE
Secrétaire
Tél.: (514) 598-5748 ATS/FAX

Gaston Robitaille, un modèle de courage et de détermination

- *Devenu sourd-muet-aveugle à l'âge de deux ans et demi à la suite de la fièvre scarlatine*
- *Il fit son entrée à l'Institution en 1936 à l'âge de neuf ans et y mourut tragiquement, le 13 juin 1974, à l'âge de 47 ans*

11. Qui d'entre ceux qui ont jadis fréquenté l'Institution des Sourds-Muets de Montréal n'a pas connu Gaston Robitaille? Sans s'en douter, il était un point d'attraction pour les visiteurs et plus d'une fois la radio a raconté les merveilleux changements que la charité et la psychologie ont opéré en lui.

Ce jeune garçon, que la maladie avait privé ainsi dès l'âge de deux ans et demi, vivait dans le plus triste des exils: seul le sens du toucher lui permettait quelque communication avec ses semblables; jamais un son ne venait égayer sa prison et attester que la vie existait autour de lui; son réduit obscur ne recevait aucun rayon de lumière matérielle ou intellectuelle: l'âme de Gaston Robitaille était vraiment emprisonnée dans la matière. Pour elle, aucune idée de mère, de père, de frères ou de sœurs. Jamais un élan ne pouvait l'élever vers son Créateur, dont elle ignorait même l'existence; car la grandeur et la munificence de la création n'existaient pas pour cette infortunée, et aucune intelligence ne semblait pouvoir pénétrer les épaisses ténèbres et mettre en liberté cette âme, pourtant créée à l'image de l'intelligence divine, mais qui ne connaissait de la vie que les instincts de l'animalité.

Et cependant, elle existait cette personne capable d'entrer en une telle prison. Durant plus de quinze ans, le Frère Alfred Graveline avait opéré ce miracle de «faire entendre les sourds et parler les muets»: il osa ouvrir les yeux à un aveugle!

Source : archives Clercs de Saint-Viateur



Une page
D'HISTOIRE
AVEC GILLES BOUCHER

Gaston Robitaille vit le jour le 5 février 1927, à Masson, petit village au nord de la rivière Outaouais. À deux ans et demi, Gaston perd la vue et l'ouïe à la suite de la fièvre scarlatine. Ne pouvant plus voir personne et n'entendre aucun son, il se retira dans sa solitude. Sa situation rendait l'atmosphère familiale très lourde.

À l'âge de neuf ans, Gaston quittera ses parents pour recevoir son éducation chez les Clercs de St-Viateur à l'Institution des Sourds-Muets de Montréal. L'instant de sa séparation avec sa mère a été des plus pathétiques. Dès qu'il s'est senti abandonné par celle qui avait toute sa confiance, il est devenu hystérique. Il est entré dans une grande agitation tout en laissant entendre des cris de désespoir, accompagnés de pleurs. Ses bras inutilement tendus quant

à l'objet de sa recherche, lui ont bientôt fait découvrir une fenêtre, il s'en est approché pour appeler sa maman. La! la! Tel était son cri de détresse, son S.O.S.

Pour le calmer et lui changer les idées, son futur professeur, le Frère Graveline, a essayé de le conduire ici et là dans la maison. Le chagrin causé par cette séparation subite et imprévue, pour Gaston, était trop intense pour continuer encore pendant quelques heures. Devant cet échec, le frère a tenté un autre essai; lui présenter et lui faire palper les objets qui se trouvaient sur son passage. Ils ne lui offraient guère d'intérêt. Pourtant, l'un des objets attirait particulièrement son attention. C'était un marteau. Il l'a palpé longuement et en même temps, sa figure a commencé à laisser moins de tristesse. Le frère lui a mis en mains du bois et des clous. Gaston avait enfin trouvé un rayon de bonheur. Pendant au moins une heure, ces objets venaient d'apprendre à agréer son futur libérateur. La porte de sa prison commençait à s'entrebaïller.

De santé fragile il passa de longs mois à l'hôpital Ste-Justine. Ce séjour fut très pénible pour Gaston, car ses médecins et ses infirmières ne pouvaient pas le comprendre. Les piqûres et les pansements furent

totallement rejetés. Pour Gaston c'était l'inconnu et la souffrance mais il fut soigné pour otite, amygdalite, varicelle et cataractes doubles.

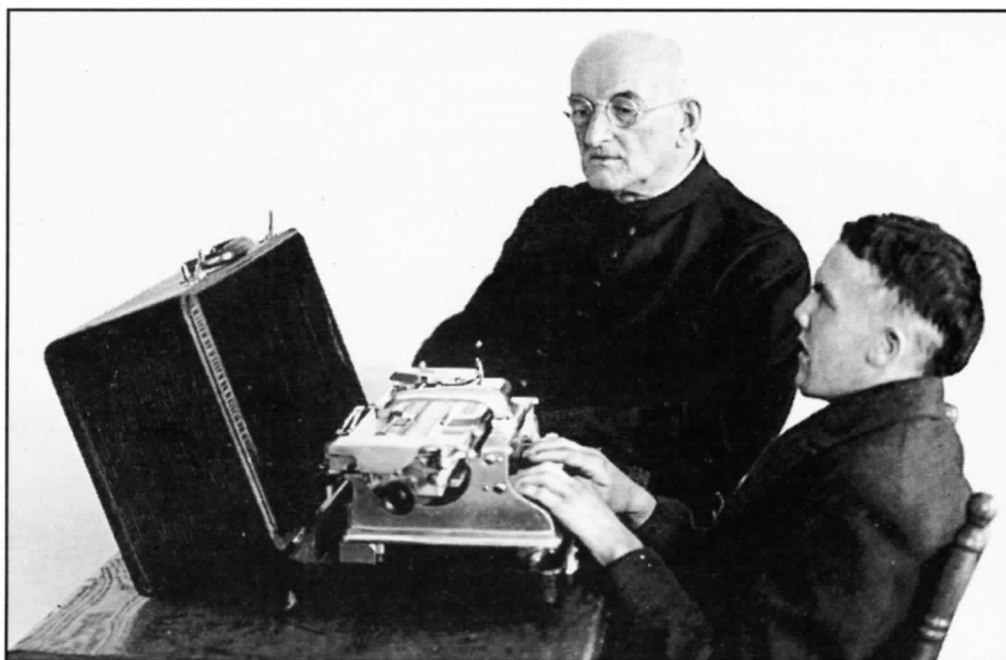
De retour à l'Institution, son éducation reprit. Les travaux ont consisté à l'exercice par le toucher, à l'étude des objets de son entourage. Le langage mimique, la dactylogie (épellation des mots au moyen des doigts), l'écriture en braille et l'articulation lui ont été enseignés. Cela a pris trois à quatre ans pour s'évader lentement de sa prison d'handicapé.

Devenu un adulte, il se dirigeait seul. Il connaissait tous les recoins de l'Institution. Aller porter un objet à la 5e chambre ou à la 8e ne lui présentait aucune difficulté. Il se servait de l'ascenseur. Il lui suffisait de compter les boutons et d'appuyer sur le bon, pour se rendre à l'étage désiré. Il aimait rendre service à ses deux compagnons d'infortune plus jeune que lui, sourds-muets-aveugles. Il les conduisait partout dans la maison. Que de fois il s'est rendu dans la salle de couture occupée par les religieuses du Sacré-Coeur. Il avait ses préférées, soit celles qui pouvaient lui répondre en signe. Voilà comment, chez lui le poids de la vie a été allégé et comment il savait s'organiser.

DES SOURDS-MUETS DE MONTRÉAL

La fin de Gaston fut toutefois quelque chose d'émouvant. Lors d'une réparation majeure à l'Institution, les ouvriers ont remplacé l'ascenseur pour un plus moderne. Par erreur, on a oublié de fermer un côté du trou béant. Gaston, passant par là très tôt le matin y fit une chute qui s'averra fatale. On le retrouva au fond de la cage avec une fracture du crâne. Durant son agonie, Gaston nous surprenait encore. Il parla des anges et du bon Dieu en disant que bientôt il verra et entendra et se sentait prêt pour le grand départ.

Le jour de sa mort, le 13 juin 1974, Gaston avait 47 ans. Il fut exposé à l'Institution où son service religieux fut chanté. Après l'oraison funèbre dans la grande chapelle de la maison, remplie de parents et d'amis, on le conduisit à sa dernière demeure au cimetière de sa paroisse natale, à Masson, au côté de sa mère. Que le Seigneur s'occupe bien de lui, car il a pleinement gagné son ciel en nous laissant pour message, que dans la vie, quoi qu'il advienne, il est possible de passer au travers les pires épreuves. □



Avec son professeur, le Frère Alfred Graveline, c.s.v., pendant un cours de dactylo. Que de patience il a fallut pour réussir à lui enseigner cette méthode.



Voici la toute première photo de Gaston Robitaille, prise lors de son arrivée à l'Institution en 1936, à l'âge de 9 ans.



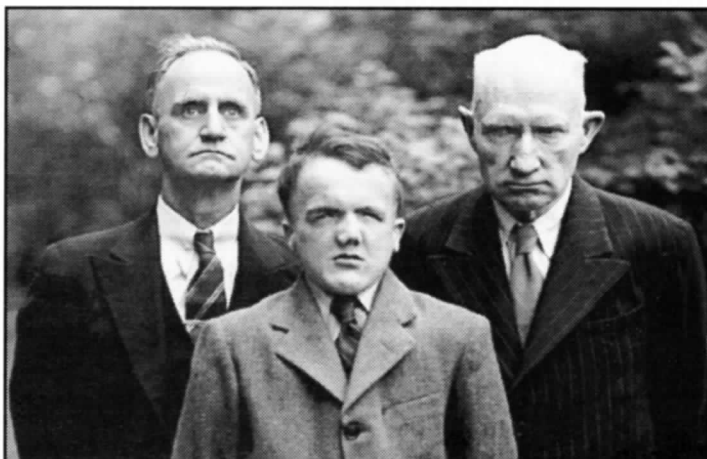
Il se pratique ici avec un jeu de clefs.



Gaston aimait dialoguer avec les gens. On l'aperçoit ici piquant une jasette avec Pierre-Noël Léger.



Gaston aimait aussi faire de l'exercice.



Photographié en 1945 avec deux autres sourds-muets-aveugles: Albert Maheu et Adélarde Lussier.



Très gros succès lors du 15^e anniversaire de l'Association des Sourds de Beauce

Par **Marcel THIBAUDEAU**, collaboration spéciale

L'Association des Sourds de Beauce a comme emblème «une chaudière». Si l'on pouvait résumer la fête du 15^e anniversaire par une caricature, l'on pourrait dire que la chaudière de l'ASB était pleine et qu'elle a même débordé. Un événement bien préparé, une organisation impressionnante, rien n'a été oublié. On a fêté et célébré avec des amis et des connaissances de même culture et qui communiquent dans leur langue naturelle, la langue des signes. Bravo! Le service d'interprétariat a été efficace. Bravo encore.

La fête a réuni, dans une même salle, le député fédéral et les deux députés provinciaux de la Grande Beauce, le président de la Commission scolaire de la Chaudière-Étchemin, l'une des plus grosses commissions scolaires du Québec, le maire de la ville de Saint-Georges, le curé de Beauceville, deux prêtres de Québec qui oeuvrent auprès des personnes sourdes, le président de la Fondation des Sourds du Québec, le directeur régional du service d'interprétariat, des représentants de l'OPHQ, d'autres personnalités impliquées socialement dans notre région et huit présidents de diverses associations de Sourds. Le tout, sous la présidence d'honneur d'une personnalité influente du monde des affaires et un employeur important de Saint-Georges-de-Beauce, M. Hervé Pomerleau à qui l'on a remis un cadeau-souvenir.

Le maître de cérémonie, Michel Thibaudeau, a eu un message spécial à adresser aux entendants, principalement aux personnes influentes. Il leur a dit: «Nous apprécierions que les personnes sourdes reçoivent une attention spéciale lorsqu'elles demandent des services ou lorsque des services sont mis sur pied pour l'ensemble de la population.» Nous espérons que ce court message fut entendu et bien compris puisqu'il a été interprété oralement.

Deux cent treize (213) personnes ont assisté au banquet alors que le nombre était de 310 pour la soirée. Les participants provenaient de toutes les régions du Québec ainsi que de l'extérieur de la province. Ce fut un nombre record pour une activité de l'A.S.B.

Une somme de 500 \$ a été remise à M. Gaston Forgues, pour la Fondation des Sourds du Québec, en guise de remerciement pour la mise sur pied d'une école et d'une résidence spécialisée pour les Sourds et les membres de leur famille à Saint-Augustin-de-Desmaures, près de Québec. Cette école viendra combler les trous laissés par les coupures et transformations de l'Institut des



Trois Sourds de l'association travaillent pour le Groupe Pomerleau. Dans l'ordre habituel, l'on reconnaît Alain Gauthier, vice-président de l'ASB, Michel Thibaudeau, président et Johanne Drouin, membre. Les trois remettent un cadeau à Hervé Pomerleau, président d'honneur du 15^e anniversaire de l'ASB et important homme d'affaires et employeur. Le livre remis est *Le cri de la mouette*, écrit par une sourde française, un livre ayant un impact important dans la sensibilisation à la problématique des personnes sourdes et à l'importance de la langue des signes.



Le président, Michel Thibaudeau, que l'on voit à droite, reçoit une peinture historique du monument de Saint-Georges en guise de remerciement pour sa longue et précieuse implication depuis les débuts de l'association. La toile a été peinte par Yves Bélanger, artiste sourd, qui lui remet lui-même son oeuvre.

Photos: Claire-Lyne POIRIER

Sourds de Charlesbourg. Vous vivez sûrement la même situation à Montréal.

La reconnaissance des personnes a pris une place importante et l'on a remis des cadeaux-souvenirs à des personnalités et amis qui se sont impliqués pour aider à faire avancer des dossiers importants.

Un programme-souvenir contenant des messages et des informations a été imprimé à 600 exemplaires. Des prix de présence en argent et en cadeaux, pour une valeur totale d'environ 1000 \$, ont été décernés par tirage à quelques membres de l'assistance.

Un événement important à souligner et à imiter fut l'exécution de quatre peintures par des artistes sourds. Des scènes de cabane à sucre, la chaudière de l'ASB, le signe «I love you» furent des thèmes exploités par les artistes et grandement appréciés par les entendants. C'était une occasion de mettre en évidence le langage signé.

Puisque la revue *Voir Dire* est populaire partout, j'en profite pour vous dire que les Sourds de la région de la Beauce savent bien faire les choses et prennent de plus en plus de place dans la société, malgré les nombreuses barrières auxquelles ils font face dans une société où tout est organisé par et pour la majorité entendants.

Je conclus par un commentaire personnel. Comme parent d'un fils sourd, j'éprouve une grande joie et c'est avec fierté que je constate le cheminement des Sourds de notre région. Quel changement entre aujourd'hui et il y a quinze ans. Je crois que ces changements sont le résultat du regroupement des Sourds en association.

Pardonnez la longueur de mon texte. Je sais que les Sourds n'apprécient pas, mais les entendants «signent très mal»... ■



Yvon Veilleux, trésorier de l'ASB et Michel Thibaudeau, président, entourent Gaston Forgues de la Fondation des Sourds du Québec et lui remettent un chèque de 500 \$ en guise de reconnaissance pour les nombreux services rendus et afin d'aider le nouveau collège des Sourds à Saint-Augustin-de-Desmaures, près de Québec.

(suite et fin)



Le député provincial de Beauce-Nord remet une peinture à Rénald Argouin, directeur du *Service d'interprétariat* pour la région Québec-Chaudière-Appalaches.

Photographe: Claire-Lyne POIRIER



Guyline Marcoux, déléguée au cabinet du député provincial du comté de Beauce, Claude Drouin, remet un cadeau-souvenir à Lynda Jacques, la secrétaire dévouée de l'ASB (à gauche).



Roger Charette, le maire de St-Georges, que l'on voit à gauche, remet une sculpture sur bois à Jocelyn Lambert, président de l'*Association des Sourds de Victoriaville* qui a été choisi parmi les huit présidents représentant des associations de Sourds.



Marc-Yvon Poulin, président de la *Commission scolaire de la Chaudière-Etchemin*, a remis un souvenir à Alain Villeneuve (à droite), retraité et ancien agent de l'OPHQ qui a rendu de grands services à l'association ainsi qu'aux personnes sourdes de la Beauce.

détail du montant à payer
mensualité de base

Montant à payer
79,00

Échéance
Le 15 mai 1995

Hydro-Québec vous offre des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Dans nos bureaux des Services à la clientèle, vous pouvez circuler facilement; des rampes d'accès, des portes automatiques et des ascenseurs sont à votre disposition.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 800 363-7443**.

 **Hydro
Québec**

Des nouvelles du SIVET



Ginette LEFEBVRE, coordonnatrice

Cinquième anniversaire du SIVET

C'est en décembre 1992 que le SIVET a ouvert ses premiers locaux et a répondu aux premières demandes de services. Lorsque l'on regarde cela aujourd'hui, l'on s'aperçoit qu'un long chemin a été parcouru en peu de temps. En voici des exemples:

Juin 1993 Juin 1997

Demandes d'interprétation	256	523
Nombre de clients sourds	827	1302
Nombre de clients corporatifs	123	418
Interprètes inscrits	25	61

L'on constate que les demandes ont doublé, que les clients sourds inscrits ont augmenté de plus de 50 % et que les clients corporatifs, les compagnies, organismes, etc., ont plus que triplé!

Tout ce travail a été possible grâce aux Sourds qui ont oeuvré pendant les derniers cinq ans comme membres du Conseil d'administration. Grâce aussi aux interprètes qui ont accepté de relever avec nous le défi de répondre aux demandes et de s'améliorer petit à petit. Grâce enfin à tous nos clients qui font connaître le SIVET autour d'eux.

Des services d'interprétariat pour les organismes communautaires

Depuis un an, certains services d'interprétation pour les organismes communautaires sont disponibles au SIVET selon certaines modalités. Voici la résolution adoptée par notre conseil d'administration à ce sujet:

Il est résolu que soient couverts, d'ici la fin mars 1998, et réévalués en fin d'exercice financier:

- les besoins des organismes communautaires qui dispensent des services à la population (maison d'hébergement, ACEF, coopératives, etc.);
- les besoins de fonctionnement et administratifs des organismes communautaires formés de personnes sourdes ou accueillant dans leurs structures des personnes sourdes. Par fonctionnement, l'on entend l'assemblée générale, les conseils d'administration et les comités exécutifs. Par besoins administratifs, l'on fait référence à la consultation de professionnels, avocats, notaires, comptables, représentants d'organismes et autres;
- les besoins des organismes communautaires formés de personnes sourdes ou accueillant dans leurs structures des personnes sourdes pour certains événements spéciaux: colloques, congrès, etc. Toutefois, c'est la direction du SIVET qui devra évaluer la capacité du SIVET à fournir gratuitement ou non ces services pour chacune de ces demandes.

Selon les conditions suivantes:

- que l'organisme soit ou devienne un client régulier du SIVET;
- que l'organisme accepte la facturation régulière du SIVET tant que les subventions prévues pour les besoins spéciaux spécifiques, que ce soit en provenance de l'OPHQ ou d'autres institutions, ne sont pas épuisées;
- que la demande respecte le *cahier d'accessibilité aux services du SIVET*; celui-ci ne pourra fournir de services d'interprétation pour le loisir et la pastorale;
- que l'organisme respecte les politiques, les règles de procédure et de fonctionnement en vigueur au SIVET;
- que l'organisme signe une entente avec le SIVET concernant le respect de ces conditions.

Règles et procédures pour faire les demandes de service au SIVET

- Téléphoner le plus tôt possible pour les demandes de service ordinaire et au moins deux jours ouvrables à l'avance.
- Téléphoner le plus tôt possible pour les demandes de service lors d'événements spéciaux et au moins trois semaines à l'avance.
- Faire les demandes au SIVET et non aux interprètes. Les rendez-vous préorganisés avec les interprètes ne sont pas acceptés.
- Donner toutes les informations jugées nécessaires par le SIVET pour que celui-ci puisse bien organiser le service et trouver, s'il y a lieu, un organisme payeur.
- Dans le cas de réunions, fournir tous les documents disponibles pour la préparation de l'interprète: ordre du jour, procès-verbal, texte du conférencier, contenu du cours, etc., au moins deux jours à l'avance.
- Dans le cas d'événements spéciaux, fournir également à l'avance tous les documents disponibles pour la préparation de l'interprète et s'assurer que les lieux prévus contiennent tous les équipements essentiels à l'organisation adéquate des services d'interprétation.

Le 29 octobre dernier, une rencontre s'est tenue pour les associations qui voulaient de l'information sur ces modalités d'accès. Si vous n'avez pu y participer en tant que représentant de votre organisme, vous pouvez nous rencontrer en prenant rendez-vous avec la direction du SIVET. Cela nous fera plaisir de vous informer.

Nos meilleurs voeux de Noël à tous nos clients et beaucoup de succès dans vos nombreuses entreprises. ■



Nouvelles du CLSM

Par Guy FREDETTE, secrétaire

Suite à l'assemblée générale du 21 septembre dernier, les membres du conseil d'administration ont reçu le gros mandat de préparer les activités à venir. Des nouveautés sont prévues pour le programme d'activités des Fêtes dont un Bye Bye et le comité du carnaval s'est déjà penché sur les festivités du 20^e anniversaire qui auront lieu du 17 janvier au 21 février 1998. Un envoi postal sera effectué à ce sujet.

Il y a quelques semaines débutait le nouveau jeu *Roue de 4 à 64*, un jeu intéressant qui permet aux participants de gagner. Pour participer à ce jeu, vous devez vous présenter le vendredi soir, après 23 heures, au local du CLSM.

Une assemblée générale est prévue le dimanche 11 janvier prochain à 13 heures.

Avec l'année 1997 qui se termine, les membres du comité exécutif et du conseil d'administration en profitent pour souhaiter une bonne année et du bonheur à tous les membres du CLSM et que tous continuent de travailler fort à la réussite des activités futures du CLSM. ■

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.



Fondé en 1901 - Incorporé en 1965
LOISIRS - SPORTS - CULTURE

7888, rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres)

ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

FAX: (514) 271-3577 / SRB: 1-800-855-0511



AIMCROIT

Colette BÉCHARD

Responsable
PDA - AIM CROIT



Développement des ressources humaines Canada Mise à jour

Les *Centres d'emploi du Canada* (CEC), que tous appellent généralement «bureaux de chômage» se nomment désormais les *Centres de ressources humaines du Canada* (CRHC)

Il ne s'agit pas là du seul changement survenu. En effet, les CRHC de Montréal ont vu leur nombre diminuer à sept. Les bureaux du boulevard Pie IX et de la rue Papineau sont fermés et leur clientèle a été dirigée vers les bureaux de Jarry-Est et de Ville d'Anjou. Puis, le mois dernier, les bureaux de Ville Saint-Laurent et de Sainte-Catherine-Ouest se sont fusionnés. Le nouvel emplacement du bureau est le 6 900 Décarie, à Côte-Saint-Luc. Il est accessible aux personnes handicapées.

Pour vous aider à y voir plus clair, voici les adresses actuelles des CRHC de l'île de Montréal:

- Centre-Ville 1 001 de Maisonneuve est
- Nord-Est 1 415 Jarry est
- Centre-Est 7 101 Jean-Talon est à Anjou
- Nord-Ouest 6 900 Décarie, Côte-Saint-Luc
- Est 5 100 Sherbrooke est, Village olympique
- Ouest 181 Hymus, Pointe-Claire
- Sud-Ouest 7 655 Newman, LaSalle et 4 110 Wellington, Verdun

Il est possible de consulter les offres des guichets d'emploi situés hors des CRHC, habituellement dans un centre d'achats. Ils sont pratiques pour ceux qui souhaitent avoir accès aux offres d'emploi en dehors des heures habituelles de bureau.

Voici ceux disponibles sur l'île de Montréal:

- Atwater Plaza Côte-des-Neiges, 6 700 Côte-des-Neiges
- Saint-Laurent Place Vertu, 3 131 Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent
- Centre-Ville Place Dupuis, 865 Sainte-Catherine est
- Verdun Centre Marcel-Giroux, 4 501 Bannantyne
- LaSalle Plaza LaSalle, 7 852 Champlain 125 Notre-Dame, Ville Saint-Pierre 183 des Érables, Ville Saint-Pierre
- Papineau Mail 5 600, 5 600 Henri-Bourassa ouest
- Anjou Carrefour de la Pointe, 12 675 Sherbrooke est
- Laurier 15 Mont-Royal est, suite 200 4 652 Jeanne-Mance
- Pointe-Claire Marché de l'ouest, 11 600 Salaberry, Dollard-des-Ormeaux
- Jarry 700 avenue du Parc

L'on retrouve aussi des guichets d'emploi dans d'autres villes:

- Laval Centre d'achat Duvernay, 3 100 boul. de la Concorde est Carrefour Laval, 3 035 boul. le Carrefour
- Saint-Eustache Place Saint-Eustache, 367 boul. Arthur-Sauvé

- Sainte-Thérèse
- Terrebonne
- Saint-Jérôme
- Sainte-Agathe
- Lachute
- Repentigny
- Joliette
- Berthierville

- Mont-Laurier

Place Rosemère, 401 boul. Curé-Labelle
 Les Galeries Terrebonne, 1 185 boul. Moody
 Carrefour du Nord, 900 boul. Grignon
 Canadian Tire, 50 boul. Morin
 Carrefour d'Argenteuil, 500 Béthanie
 Les Galeries Rive-Nord, 100 boul. Brien
 Les Galeries Joliette, 1 075 Firestone
 Pharmacie Champoux-Plante, 110 Saint-Gabriel
 Plaza Paquette, 939 boul. A.-Paquette
 Caisse populaire l'Annonciation, 41 Principale nord, l'Annonciation

Si le froid de nos hivers ne vous donne pas le goût de mettre le nez dehors, sachez que vous pouvez maintenant avoir accès à la banque d'emplois des CRHC via Internet. Notez bien l'adresse: <http://Jb-ge.hrhc.drhc.gc.ca>.

Que vous fassiez votre recherche d'emploi au CRHC, par guichet ou par Internet, la liste des emplois disponibles est la même.

La fusion ayant donné lieu à l'ouverture du CRHC du 6 900 Décarie est la dernière prévue par le gouvernement. Toutefois, d'autres changements sont à prévoir dès le mois d'avril 1998. En effet, suite aux diverses ententes de transfert entre le fédéral et le provincial, en ce qui a trait aux dossiers de l'emploi, il est fort probable que nous retrouverons sous un même toit, les CRHC et les Centres Travail-Québec (CTQ). Nous pourrions bientôt avoir affaire simplement à un seul et même lieu appelé «*Emploi-Québec*». À ce jour, aucune information officielle n'est disponible concernant ces changements. Les négociations se poursuivent entre les deux paliers de gouvernement. C'est à suivre. Nous vous en reparlerons.

Pour terminer, à titre personnel et au nom de toute l'équipe du *Programme de déficience auditive*, je vous souhaite de très joyeuses Fêtes! ■



L'Association des Sourds de Lanaudière, Inc.



200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (514) 752-1426 VOIX ou ATS



CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3 Tél.: (514) 279-7609 (secrétaire) ATS

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-98

Président: **Arthur LeBlanc** Trésorier: **Micheline Gauthier**
 Vice-présidente: **Lucette Desrosiers** Administrateur: **André Lauzon**
 Secrétaire: **Jeanne d'Arc** Directeur général: **Gilles Read**
Paradis-Daigneault



UN ORGANISME FINANÇÉ PAR **Centraide**

COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10.00 \$		28.00 \$
Couples	18.00 \$		50.00 \$
Membre de soutien	20.00 \$		55.00 \$
Étudiant(e) avec carte	5.00 \$		---
Âge d'or individuel (55 ans)	5.00 \$		15.00 \$



**Santé-Sourds
naturelle
du Québec**

SANTÉ NATURELLE

Marie-Hélène BOULANGER
Naturopathe

Le HMS-90, un produit révolutionnaire pour améliorer votre système immunitaire ainsi que beaucoup d'autres problèmes de santé

Le HMS-90 est un produit naturel fabriqué par le Dr Gustavo Bounous suite à dix-huit ans des recherches et d'études. Le produit a été développé à Montréal en collaboration avec l'université McGill et l'hôpital Général de Montréal. Le HMS-90 fait fureur aux États-Unis et au Canada.

Le HMS-90, appelé aussi le Immunocal, est un complément alimentaire naturel. C'est un isolat de protéines et petit-lait, ou un lactosérum se rapprochant du lait maternel, et un concentré de protéines bioactives. Il faut 500 litres de lait cru pour faire dix grammes de poudre de HMS-90. Il n'y a presque aucune lactose dans ce produit, donc aucune inquiétude pour les personnes souffrant d'intolérance ou d'allergie au lactose.

Le HMS-90 est riche en cystéine, en acide glutamique et en glycine. Il n'est pas comme les autres produits de lactosérum par sa concentration en cystéine et par sa bioactivité. Ces trois acides aminés sont très importants pour la fabrication de **glutathion**, un produit très utile pour renforcer le système immunitaire.

Le système immunitaire ressemble aux policiers qui surveillent et tentent d'éliminer les voleurs, les méchants afin de protéger les citoyens de la ville. Les globules blancs et les anticorps, tout comme les policiers, tuent et éliminent les microbes, les virus et les toxines afin de protéger le corps.

Lorsque les cellules sont très riches en glutathion, elles sont mieux protégées des microbes, des virus, des toxines, de la pollution, etc. Les protéines contenues dans le lactosérum HMS-90 sont les précurseurs du glutathion. Une fois digérées par le système digestif, transformées et envoyées dans le sang, elles pénètrent la cellule et se transforment rapidement en glutathion, protégeant de ce fait la cellule.

Les études sur le HMS-90 indiquent que le produit protégerait les personnes séropositives, retardant même l'apparition du sida. Le produit protégerait aussi contre la formation du cancer. Il contrerait aussi les maladies cardio-vasculaires, la grippe, les bronchites, les infections, les allergies respiratoires ou alimentaires, l'hépatite B, la fatigue chronique, les tumeurs, la sclérose en plaques et toute les maladies à caractère auto-immunitaire.

Le glutathion est un super antioxydant qui a été étudié en profondeur, surtout au cours des dernières années. Déjà plus de 20 000 articles sur le sujet ont paru à ce jour dans les revues médicales.

Le HMS-90 nettoie aussi le foie en le désintoxiquant. Il enlève les toxines, les drogues, les produits chimiques, les polluants et les

produits carcinogènes. Le HMS-90 protège aussi le corps contre la pollution atmosphérique et il élimine les métaux lourds provenant des plombages dentaires, de la peinture, du mercure, du plomb, de l'aluminium, etc.

Les chercheurs ont vérifié le taux de glutathion chez les personnes malades et ont trouvé qu'elles manquaient de glutathion comparativement à une personne en bonne santé.

Prendre un sachet de 10 grammes, une fois par jour, en le mêlant à du lait, du jus, de l'eau, de la compote de pommes, du yogourt, ou tout autre produit froid ou tiède est un excellent moyen de nettoyer son corps. Mais attention! On ne doit jamais prendre le HMS-90 avec un repas ou une boisson chaude.

Le HMS-90 est bon pour tous, du nourrisson, même prématuré, à la personne du troisième âge, malade ou en santé.

Nous vivons actuellement dans un monde très pollué. Nous mangeons des aliments peu sains, pauvres en vitamines et minéraux et nous faisons peu d'exercice, ce qui nous occasionne des problèmes de santé. Le HMS-90 répond aux besoins actuels des gens d'aujourd'hui.

Vous pouvez devenir membre d'Immunotec, c'est gratuit. Pour plus d'information, téléphonez-moi au **(514) 971-0687** ATS ou au **(514) 599-8675** paget. Les entendants sont aussi les bienvenus à téléphoner, je vous référerai alors à un distributeur entendant. Bonne santé! ■

L'Office des transports du Canada tient une audience publique à Montréal suite à une plainte sur l'accessibilité déposée contre les transporteurs aériens

Cette audience fait suite à la plainte déposée par Mme Lucie Lemieux-Brassard qui utilise un fauteuil roulant et qui a été confrontée à des obstacles au cours de 14 des 17 vols qu'elle a pris sur une période de dix-huit jours. Elle estimait que les lignes aériennes n'ont pas satisfait aux exigences de la réglementation fédérale soit, le *Règlement sur les transports aériens* et le *Règlement sur la formation du personnel en matière d'aide aux personnes ayant une déficience*.

Après enquête, l'Office a constaté qu'il y avait eu sept contraventions au *Règlement sur les transports aériens* sur 10 des vols et 15 obstacles indus à la mobilité de Mme Lemieux-Brassard. Par conséquent, l'Office a ordonné des mesures correctives appropriées.

De plus, l'Office a conclu que les nombreux incidents dans le présent dossier pourraient être une indication que les programmes de formation qu'offrent Air Canada, Air Nova et les Lignes aériennes Canadien International à leurs employés manquent d'efficacité. C'est pourquoi, l'Office a tenu une audience à Montréal, le 24 septembre dernier, afin de déterminer quelles mesures additionnelles pourraient être nécessaires.

Bien que les transporteurs indiquent que le cas de Mme Lemieux-Brassard est isolé, il n'en demeure pas moins que d'autres personnes en fauteuil roulant ont aussi eu à subir des inconforts. C'est le cas de M. Gilles Daoust qui, en revenant d'un voyage à Londres, le 3 août dernier, a dû subir les inconforts des mesures inadéquates. Lorsque l'employé de l'aéroport a voulu aider M. Daoust à s'installer dans son siège, manoeuvre risquée pour une personne seule puisque M. Daoust est assez corpulent, il a perdu son pantalon et son cathéter urinaire s'est brisé. N'ayant plus de sensation dans la région du bassin, il a uriné sur lui-même tout au long du voyage. Arrivé à Mirabel, personne de l'aéroport n'a pu l'aider à se changer de vêtements. Ce sont ses propres employés qui ont dû lui prêter main forte. Une situation scandalisante, surtout lorsque l'on sait qu'il avait pris la peine d'écrire au préalable à Air Canada pour indiquer tous ses besoins particuliers!

C'est un dossier à suivre avec grand intérêt. ■



Pour l'amour de la santé
le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulangier

Naturopathe ● Iridologue (avec photo)
Bilan vital ● Irrigation colonique
Bougie Aurys ● Info-santé naturelle

1080 Grande Allée, C.P. 60114
Boisbriand, Québec J7G 3G4
(514) 971-0687 ATS*

1455, rue Lorraine,
Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 599-8675 PAGET

*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants

Centre Notre-Dame de Fatima



2 464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur: (514) 453-7601

Par **Benoît Lorrain**, directeur général

Remise des bourses de perfectionnement au Centre Notre-Dame-de-Fatima

Samedi le 4 octobre dernier, avait lieu au Centre Notre-Dame-de-Fatima, la soirée remise des bourses de perfectionnement au personnel des camps de jour et des séjours.

Le conseil d'administration et la direction générale souhaitent, par le biais de cette soirée, souligner la contribution de son personnel au succès de l'organisme. Ils souhaitent également reconnaître le travail exceptionnel de ses employés en soulignant le rendement de certains individus qui se sont démarqués par leur dynamisme, leur dévouement, leur amour des enfants et la qualité de leur travail.

Ainsi, des bourses en argent ont été remises dans trois catégories soit: camp de séjour, camp de jour et spécialiste. En plus de reconnaître un lauréat par catégorie, des mentions spéciales ont également été allouées. Tous ont reçu une très jolie plaque. Nous tenons à féliciter nos six récipiendaires et également remercier nos commanditaires, la Banque nationale, le Club Richelieu et la Fondation Paul-Leboeuf pour leur précieuse collaboration.

Félicitations à nos trois lauréates: Mélanie Tanguay au camp de jour, Nathalie Rozon au camp de séjour et Marie-Jeanne Dubois spécialiste. Les mentions spéciales sont allées à Nadine Béland, Marie-Eve Dugas et Geneviève Fournier.

M. André Weir a remis, au nom du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds), une plaque rendant hommage au Centre Notre-Dame-de-Fatima pour les services rendus à la communauté sourde et plus particulièrement aux enfants sourds. C'est MM. Benoît Lorrain, directeur général du Centre et Marcel Brault, président du conseil d'administration, qui ont accepté cette plaque avec fierté.

Rappelons que pour mener à bien cet immense projet de camp d'été, plus de 75 étudiants unissent leurs efforts afin d'assurer la sécurité, le bien-être et, bien sûr, le bonheur des enfants! Encore une fois, à tous et chacun merci!



Luc Dorion, directeur des programmes, Huguette Caron, membre du C.A. et interprète de la soirée, les trois lauréats, Mélanie Tanguay au camp de jour, Marie-Jeanne Dubois spécialiste, et Nathalie Rozon au camp de séjour, Benoît Lorrain, directeur général.



Au nom du Club Lions, André Weir remet une plaque-hommage au Centre Notre-Dame-de-Fatima. L'on reconnaît l'abbé Leboeuf, Benoît Lorrain, André Weir et Marcel Brault.

Cet hiver, découvrez le Centre... venez skier!

Nous vous offrons maintenant la possibilité de pratiquer vos sports préférés en famille dans une ambiance de rêve.

Aussi, si vous souhaitez profiter pleinement des joies qu'offre l'hiver, vous pouvez vous procurer une carte de membre du Centre qui vous donne accès au site ainsi qu'à de nombreux services. Cette carte est valide pour toute la saison et vous donne accès aux sentiers de ski de fond, à la patinoire, à la glissoire et à bien d'autres choses encore.

Il est également possible d'accéder au site pour une journée d'activités seulement. La location d'équipement est offerte.

Le Centre c'est:

- 25 km de sentiers de ski de fond
- 7 pistes balisées et entretenues
- 1 patinoire
- 1 glissoire
- 1 sentier de raquette
- La location de skis, bottines et raquettes
- 1 grand stationnement
- des activités sociales



Super-glissade sur tube!

Les répits du Centre Notre-Dame-de-Fatima, un cadeau pour toute la famille!

Le Centre Notre-Dame-de-Fatima, en collaboration avec les parents et les intervenants, souhaite contribuer à l'éducation, au développement et au bien-être des enfants sourds et malentendants. Offerts les fins de semaine, les répits s'adressent aux enfants sourds de 4 à 14 ans sourds, avec ou sans handicap associé. Nous offrons également des services d'accompagnement pour les enfants multihandicapés. ■

39^e Convention

16 - 19 juillet 1997 – Nouveau-Brunswick

Par Mike PERRIER, président

L'ECAD a été fondée vers 1903 par M. B.C. Brown d'Halifax. Au début, seulement les personnes des environs participaient. Au fil des ans, le nombre des participants a augmenté de façon considérable au travers le Canada et même les États-Unis. Le travail n'était pas facile puisque tout était fait bénévolement.

Les membres de l'ECAD se réunissent trois ou quatre jours, à tous les deux ans, au cours de l'été, habituellement autour de la troisième semaine de juillet. Le but des rencontres est de traiter de nos besoins et d'accueillir des conférenciers invités.

Il fut des moments où il était difficile de motiver les gens à participer aux ateliers et réunions. Toutefois, la situation s'est nettement améliorée d'année en année. Les règlements élaborés, au fil des ans, sont devenus officiels en 1969.

L'ECAD donne encore des ateliers, mais en réduit le nombre préférant offrir d'agréables moments de rencontre aux participants. Certaines personnes me demandent souvent d'avoir plus d'ateliers, ce à quoi je réponds qu'il n'est pas facile de trouver des ateliers qui intéressent un grand nombre de personnes et que les coûts de ces ateliers sont très élevés. L'association est sans but lucratif et n'a pas beaucoup de ressources.

Ce que je remarque de nos jours, c'est la nécessité de supporter nos jeunes diplômés d'écoles d'entendants parce qu'ils connaissent peu la langue des signes et la culture des Sourds. Cette tâche n'est pas facile, mais avec l'amitié, l'on peut initier de nouveaux amis à notre culture.

En tant que membre actif depuis vingt ans, je comprends l'importance des amitiés forgées lors des conventions de l'ECAD. Ses rencontres offrent souvent la chance de revoir des amis perdus de vue depuis longtemps. Président depuis cinq ans, j'ai



Une forte délégation de Sourds québécois était présente au congrès. On voit les Québécois qui ont échangé et partagé avec quelques sourds du Nouveau-Brunswick.

apprécié de rencontrer de nouvelles personnes et surtout, de travailler et d'aider les organisateurs et les comités. Les payer pour l'excellent travail assure leur intérêt à conserver l'ECAD forte.

J'aimerais aussi mentionner le travail impressionnant de Janet Beauchesne, la présidente du comité du congrès. Habituellement, plusieurs Sourds proviennent du Canada et des États-Unis mais très peu du Québec. Cette année, Janet a réussi à aller en chercher 70. Bravo!

Le prochain congrès se tiendra à Saint-Stephen au Nouveau-Brunswick. Les dépliants informatifs seront disponibles à partir de décembre 1998. D'ici là, vous pouvez contacter l'organisateur de l'événement: **Harry Lee**, 19, ave Woodland, appartement 3, Rothesay, (Nouveau-Brunswick), E2E 2K7, tél.: (506) 849-1200 ■



Un moment de détente entre deux ateliers.



Dans l'ordre habituel: Normand Beauchesne, Janet Beauchesne, présidente du comité du congrès, Marie Boucher, Harry Purdy et Carla Canning.



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

12480, 1^{re} Avenue Est,
Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1

Tél. : (418) 227-8950 ATS / Télécopieur: (418) 227-8950

BUREAU OUVERT

Septembre 1997 à Juin 1998 / Vendredi de 13h00 à 16h00

Ligne de commentaires - Service Relais Bell (SRB)

Par Yvon MANTHA, CQDA

Il est très important de faire part de vos commentaires ou remarques ou d'enregistrer une plainte sur la ligne de commentaires du Service de relais Bell. Suite à votre appel, un responsable vous rappellera dans les plus brefs délais. La ligne de commentaires du SRB, le 1-800-771-6179, est accessible aux usagers vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine. *Faites parvenir le texte de votre imprimante au CQDA qui vérifiera avec le SRB qu'il a bien été reçu.*

N'attendez pas au lendemain. À la moindre plainte ou insatisfaction concernant le SRB, téléphonez. Chaque petit geste de pression peut mener loin... Réagissez! ■

Visite au Collège des Sourds et épiluchette de blé d'Inde

Par **Daniel FORGUES**, Fondation des Sourds du Québec

Samedi le 30 août dernier, se tenait la journée portes ouvertes au Collège des Sourds du Québec à Saint-Augustin-de-Desmaures. Plus de 300 personnes sourdes ont visité les six étages du collège et ont pu apprécier son excellente localisation.

Gaston Forgues, président de la *Fondation des Sourds du Québec* et initiateur du projet de collège, et le président André Hallé se sont dits heureux de rencontrer les Sourds et d'attester de la volonté du collège à fournir aux Sourds une école dans leur langue maternelle.

Après la visite guidée animée par Anne-Sophie Boucher, pédagogue, les 300 invités ont pu fraterniser entre eux tout en dégustant le blé d'Inde et les hot-dogs préparés à leur intention.

Les membres du Conseil d'administration du collège sont:

- André Hallé,** président, chef du service des acquisitions, gestion des surplus, Conseil du trésor
- Daniel Forgues,** vice-président, adjoint au directeur, Fondation des Sourds du Québec
- Georges Faucher,** secrétaire, avocat chez O'Brien
- Gilles Boucher,** administrateur, président du CQDA
- Colette Dubuisson,** administratrice, chercheuse et enseignante, Université du Québec à Montréal
- David Lachance,** administrateur, père de Saint-Vincent-de-Paul
- Michel Charest,** administrateur, chargé de projet Intranet, Conseil du trésor
- Jacques Désilets** administrateur, directeur de l'enseignement au cégep de Sainte-Foy
- Robert-E. Potvin,** administrateur, vice-président, marketing et ventes corporatives
- Gérard Labrecque,** administrateur, éducateur et consultant Institut Raymond-Dewar ■



Le traditionnel découpage du gâteau. De gauche à droite: Charlotte Simard, du *Regroupement des Sourds de la Capitale* et employée du collège, Yvon Mantha, directeur général du CQDA, Daniel Forgues, vice-président du conseil d'administration du collège et André Hallé, président.



De gauche à droite: Gaston Forgues, président de la *Fondation des Sourds du Québec*, André Hallé, président du C.A. du collège des Sourds du Québec, Daniel Forgues, vice-président et Danielle Rousseau, gagnante du tirage d'une peinture.

Photographe: Claire-Lyne POIRIER



Nouvelles de l'Association des Sourds de Québec

Par **Claude MORNEAU**, collaboration spéciale Photographie: C.L. POIRIER

Festival d'été au camping, les 1^{er}, 2 et 3 août 1997

Samedi, le 2 août dernier, nous avons le plaisir de fêter notre dixième anniversaire de camping au *Domaine de la chute* à Saint-Apollinaire. Cent quinze personnes ont participé à l'événement, une participation plus nombreuse que l'an dernier.

Le succès de la fête est dû en grande partie au dévouement des bénévoles qui ont su si bien organiser les jeux, dont Maude Lessard qui a préparé ceux des enfants et des adolescents. Il y avait deux équipes de jeunes de 8 à 16 ans. L'équipe gagnante était composée de Martin St-Pierre, Sophie Lajoie, Karina Béland, Jessica Kelly et Nicolas Hébert. Quant à l'équipe gagnante des 8 ans et moins, elle était composée uniquement de jeunes sourds soit: Stéphanie Lamy-Therrien, Sonia Scalabrini et Charline Savard qui se sont grandement amusées.

Richard Daigneault a aussi contribué à la fête en rapportant de son voyage en République Dominicaine différents jeux très amusants pour adultes et adolescents. Il était aidé de Denis Pouliot.

Deux équipes de jeux se sont formées. Dix-huit personnes composaient chaque équipe. Le capitaine des «Rouges» était Jean Lajoie, assisté de Lionel Ouellet, Jocelyn Kelly, Nancy St-Pierre, Maxine Roin, Denis Villeneuve, Bruno Villeneuve, Maude Lessard, Karina Béland, Luc Therrien, Alain Bujold, Patricia Viens, Mélissa Kelly, Martin Lachance, Martin St-Pierre et Claude Moreau. Quant à l'équipe des «Jaunes», son capitaine était Denis

Hébert. Steve Lajeunesse et Danielle Hébert ont remporté la victoire contre les «Jaunes» avec un pointage de 5 à 0.

Le souper hot-dogs fut préparé par Louise Fontaine et Claire-Lyne Poirier. Tous se sont régales.

Les tirages ont fait plusieurs heureux. Dans la catégorie «Enfants», Josiane Boivert-Roy s'est mérité un panier de pique-nique, Nicole Hébert, un radioréveil RM 7024, Jade Murray, un sac à dos pour l'école, Patrick Béland, des nouilles pour la piscine, Sophie Lajoie, un sac pour la taille et Tommy Petit, un ensemble de raquettes Koosh. Dans la catégorie «Adultes», Karina Béland s'est mérité une lampe, Chantal Blais, un ensemble de glacière, Jean-Claude Hébert, un matelas gonflable, Karine Hébert, un petit BBQ au gaz propane, Alain Bujold, des produits Tupperware, Denis Hébert, de la vaisselle de plastique et Denis Petit, un sac de couchage.

Félicitations aux organisateurs et bénévoles: Richard Daigneault, Denis Pouliot, Claire-Lyne Poirier, Maude Lessard et Louise Fontaine. ■



Nouvelles de l'Association des Sourds de l'Estrie

Par Aline PAILLÉ, présidente Photos: Gérard MALETTE et Aline PAILLÉ

Camp d'été - Camp les Sommets

Les 2 et 3 août derniers, l'Association des Sourds de l'Estrie organisait un camp au Camp les Sommets, près de Magog. Danielle Bourdeau et moi-même étions responsables de l'organisation de cette fin de semaine. L'on a reçu 50 personnes.

Juliette Deland était responsable de la préparation du déjeuner et du souper qui était délicieux.

L'ASE tient à remercier particulièrement Madame Juliette et le Camp les Sommets pour leur accueil si chaleureux.

Visite à la mine Capelton

Par Céline MARTINEAU Photos de Aline PAILLÉ

Le 20 septembre dernier, l'Association des Sourds de l'Estrie a organisé une visite à la mine Capelton, située dans le canton d'Hatly. Au total, vingt-sept personnes ont participé à l'activité.

Les participants ont enfilé l'attirail de mineur, un imperméable et un casque de sécurité, avant d'être conduits en charrette tirée par un tracteur jusqu'à l'entrée de la mine au sommet de la montagne. Le trajet a duré trente minutes.

Par la suite, les visiteurs se sont promenés à l'intérieur de la mine profonde d'un kilomètre et demi. Ils ont pu visiter seulement les trois premiers étages, les autres étant inondés. Séparés en deux groupes de quinze personnes, les visiteurs étaient accompagnés d'un guide et d'un interprète. Ils ont pu découvrir l'histoire des mineurs qui ont travaillé fort au fleuret, à la pelle et à la chandelle, tout en se familiarisant avec des notions de l'industrie minière et de géologie (différentes sortes de roches, stalactites, stalagmites).

Cette visite fut très intéressante. Les participants y ont découvert un monde merveilleux et tiennent à remercier les interprètes, Joanne Deschênes et Céline Martineau.

En passant, félicitations à Joanne Deschênes et à Yves Rodrigue qui attendent leur premier enfant! ■

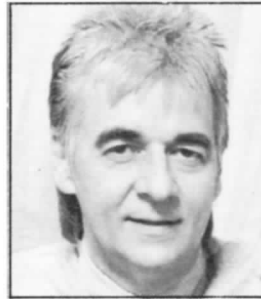


Julien Savoie et Marie-Chantal Clin ont été couronnés roi et reine lors de l'épluchette de blé d'Inde.



Recherche d'optimisme

Par Jacques DUFRESNE,
collaboration spéciale



Bonjour à tous,

Je me suis demandé moi-même ce que je ferai de ma vie au cours des prochains dix ans. Et j'ai décidé de donner de l'amour aux personnes sourdes. Des personnes sourdes qui ont très peur de la pensée positive en général.

Je crois que je possède un don pour accompagner ces personnes sourdes.

Le calme que je dégage les reconforte. J'ai déjà accompagné plusieurs personnes sourdes de ma connaissance.

Vous devez accepter la pensée positive avec sérénité et faire en sorte que le passage de votre vie actuelle à la pensée positive soit le plus facile possible. Cela est loin de la pensée négative.

La grande «Maldonne»

C'est une grande «maldonne» que de parler de ses difficultés conjugales ou de ses difficultés avec ses voisins ou ses parents. Par exemple, une femme qui demeure dans la région de Lanaudière et qui dit à son amie que son mari partage son argent avec elle, qu'il n'est pas méchant avec elle, qu'il est mêlé et qu'il est quelques fois malheureux et difficile, le dévalue aux yeux de tout le voisinage et de sa famille. Son mari n'est plus perçu comme l'homme idéal.

Il ne faut donc jamais discuter de ses problèmes conjugaux avec une personne autre qu'un conseiller qualifié. Pourquoi faire en sorte que plusieurs personnes sourdes pensent négativement de votre mariage? En parlant négativement de votre conjoint, vous créez cet état en vous-même. Qui pense et ressent ces sentiments sinon vous? Et vous êtes ce que vous pensez et ressentez.

La famille vous donnera habituellement de mauvais conseils. Son avis en général est basé sur des préjugés parce qu'elle n'est pas impartiale. Tout avis qui vous est donné et qui ne correspond pas à votre propre règle d'or, une loi universelle, n'est ni bon ni sûr.

Ne montrez jamais le côté malheureux de votre mariage à vos amis. Gardez vos affaires pour vous. Évitez les reproches et les décisions de votre conjoint. ■



Association des Sourds de l'Estrie, inc.

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2

Tél.: 1-819-563-1186 (ATS ou VOIX) / Fax: 1-819-821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

Aline Paillé, présidente
Luc Mascolo, vice-président et directeur de promotion
Poste vacant, secrétaire
Josée Dupont, trésorière

Jocelyn Grenier, directeur des loisirs
Raymond Vallières, directeur
Marie-Claude Houde, directrice

16 mai 1998 - 30^e anniversaire

Naissance et baptême

À Laval, Michel est né le 16 août 1997, 2^e enfant de Sylvie Caza et Daniel Bertrand. Il a été baptisé le 12 octobre 1997.

Félicitations aux heureux parents!

Mariage et baptême

Le 6 septembre 1997, à St-Maxime de Chomedey, l'abbé Paul Leboeuf a béni le mariage de Fabienne Francisque et Jean-Yves Vachon. Joli-Anne est née le 4 juin 1997, 1^{er} enfant de Fabienne et Jean-Yves. Elle a été baptisée le 6 septembre 1997.

Félicitations aux nouveaux mariés et heureux parents!

Décès

À Louiseville, le 30 août 1997, est décédé le père de Micheline Blais (Tony Campisi) à l'âge de 75 ans.

À Chicoutimi, le 1^{er} septembre 1997, est décédé Lucien Larouche à l'âge de 65 ans. Il était le frère de Micheline Larouche. Le 7 septembre 1997, est décédé Marco Larouche, à l'âge de 33 ans. Il était le neveu de Micheline Larouche.

À Montréal, le 5 septembre 1997, est décédé le père de Gilles Blanchette à l'âge de 80 ans.

À Ste-Martine, le 20 septembre 1997, est décédée Thérèse Giroux à l'âge de 83 ans. Elle était la mère de Claude Laberge.

À Boucherville, le 23 septembre 1997, est décédé Erick Morisset à l'âge de 22 ans. Il était le fils de Martin Morisset et Louise St-Amant.

Au Manoir Cartierville, le 25 septembre 1997, est décédée Gilberte Crépin Beaumier à l'âge de 88 ans.

À Laval, le 25 septembre 1997, est décédée Lise Colleson à l'âge de 47 ans. Elle était la mère de Natacha, étudiante sourde.

À Montréal, le 26 septembre 1997, est décédé Fernand Morel à l'âge de 77 ans. Il était le père de Normand Morel (Louise Sarrazin).

À Laval, le 27 septembre 1997, est décédée Monique Dufresne Mathieu à l'âge de 58 ans. Elle laisse dans le deuil sa soeur Pierrette Dufresne.

Au Manoir Cartierville, le 29 septembre 1997, est décédé Marcel Hardy à l'âge de 65 ans.

À Montréal, le 13 octobre 1997, est décédé Théophile Lamarre à l'âge de 84 ans. Il a commandité une équipe de hockey pour les sourds qui évoluait à l'aréna de St-Laurent (Théo. Lamarre & Cie Ltée, peinture). Il était le père de Michel Lamarre (Andrée Lambert) et le grand-père de François Lamarre, directeur par intérim du Manoir Cartierville.

Au Manoir Cartierville, le 14 octobre 1997, est décédé Norman McDuff à l'âge de 94 ans.

À Ste-Geneviève de Batiscan, le 22 octobre 1997, est décédée Rose-Annette Beaudoin-Baribeau à l'âge de 79 ans. Il était la mère de Maurice Baribeau (Jacqueline Lavoie) et de Louiselle Baribeau (Michel Carignan).

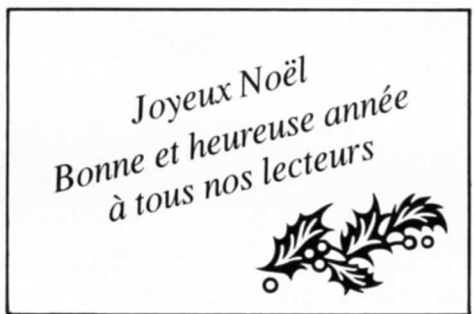
Nos sincères condoléances!

30^e anniversaire de mariage

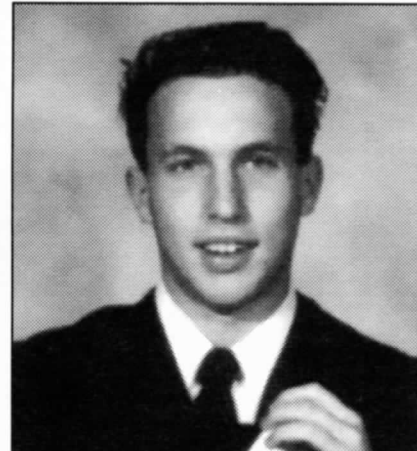
Félicitations à M. Pierre Naud et Francine Giard de Lavaltrie qui ont célébré leur 30^e anniversaire de mariage, le 19 août 1997. Ils ont 3 petits enfants dont le dernier est né le 19 août 1997.

25^e anniversaire de mariage

Félicitations à M. Aurèle Ouellet et Jacqueline Philipps qui ont célébré leur 25^e anniversaire de mariage, le 20 septembre 1997.



REMERCIEMENTS



Érik Morisset
1974-1997

Suite au décès d'Érik Morisset survenu le 23 septembre dernier, ses parents: Louise et Martin Morisset, son frère Richard et sa soeur Lyette remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné sympathie, amitié et réconfort soit par cartes, offrandes de messes, présences aux funérailles et dons à la Maison l'Équilibre. Que chacun retrouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Messes de Noël et du Jour de l'An pour les sourds:

Le 24 décembre 1997:
Messe de Noël à 19 h 30 (7 h 30 p.m.)
Pas de messe le 25 décembre 1997.

Le 31 décembre 1997:
Veillée du Jour de l'An à 19 h 30 (7 h 30 p.m.)
Pas de messe le 1^{er} janvier 1998.

Endroit:
Chapelle Notre-Dame-du-bon-Conseil,
3700, rue Berri, Montréal.
Venez nombreux. Bienvenue à tous. ■

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue — Richard Lamoureux
Claudette Hogue — Yves Potvin
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, (Québec) H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax: (514) 597-2357
Près du métro Mont-Royal

DEPUIS 30 ANS À VOTRE SERVICE



CLINIQUE DENTAIRE

Dr Rosa De Frutos Garcia

CHIRURGIENS DENTISTES depuis 14 ans
Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7
Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur: (514) 721-2416



Le Service de relais Bell... vous connaissez ?

Bell
s'efforce
d'aider les
gens à
communiquer
avec *facilité* et
imagination
afin qu'ils
puissent
se réaliser,
grandir et
prosperer.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada met à leur disposition le Service de relais Bell (SRB).

À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut-être établie entre une personne entendante et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Informez-vous au :

Personnes sourdes 711

Personnes entendantes 1 800 855-0511

ou dirigez-vous à un de nos magasins *Téléboutique*^{MC} Bell.

